

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 98 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 89 Dont suppléant(s) : 2 Pouvoirs : 6 Absent(s) excusé(s) : 9 Absent(s) : 2</i>
---	--	---

Date de convocation : 7 décembre 2021

Vote(s) pour : 86  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 9

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

**Séance du Lundi 13 décembre 2021,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2021-12-13-CM-3 :

**Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique avec l'Etat et la Région Grand Est.**

Rapporteur : Madame Anne FRITSCH-RENARD

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la circulaire du Premier Ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des Contrats de Relance et de Transition Ecologique sur le territoire national,  
VU la délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est,  
VU le Projet Métropolitain adopté par le Conseil métropolitain le 25 février 2019,  
CONSIDERANT l'intérêt pour Metz Métropole d'adopter le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique,

APPROUVE le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique ci-annexé.

Pour extrait conforme  
Metz, le 14 décembre 2021  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT



# Pacte territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) Metz Métropole

Démarche d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations menée conjointement par l'État et la Région Grand Est, le Pacte territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) est issu de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CTRTE) porté par l'État et du Pacte territorial porté par le Conseil Régional Grand Est.

Le PTRTE se déploie dès 2021 en conformité avec :

- la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des CTRTE sur le territoire national ;
- la délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est ;
- l'accord de relance Etat-Région voté le 17 décembre 2020 par la Région et le 30 mars 2021 par l'État en région.

A travers le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique, l'Etat, la Région Grand Est et Metz Métropole et ses Communes marquent leur détermination commune à accélérer la relance et à accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique du territoire messin.

Pragmatique, ce Pacte territorial offre une nouvelle traduction de l'ambition métropolitaine en matière de transitions énergétiques et écologiques, de compétitivité et de cohésion sociale et une déclinaison opérationnelle du Projet Métropolitain de Metz Métropole élaboré à la suite d'une mobilisation commune des acteurs territoriaux, publics comme privés.

Intégrateur, ce pacte regroupe l'ensemble des contrats signés par l'Etat et la Région avec Metz Métropole (Pacte Métropolitain d'Innovation en 2018, Contrat de Partenariat Métropolitain en 2019, Convention du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain en 2021...). Ce nouveau mode de collaboration permet ainsi de porter une vision unique du Projet Métropolitain, sans morceler le diagnostic et les enjeux du territoire selon des découpages sectoriels.

Evolutif, ce Pacte n'entend pas figer l'action métropolitaine dans la durée des six ans pour lequel il est mis en œuvre. Il propose au contraire, à travers un nouveau mode de gouvernance, de fixer un cap partagé et d'actualiser régulièrement la feuille de route du territoire, en privilégiant une approche collective.

Engagé, ce Pacte témoigne de la volonté des trois partenaires de se mobiliser, chacun au regard de ses missions et de ses moyens propres (soutien financier, accompagnement en ingénierie...), pour la réalisation et la réussite des projets et des investissements inscrits au Projet Métropolitain.

Responsable et solidaire, ce Pacte accorde une attention toute particulière aux ambitions communes en matière de transition écologique, qui constitue une priorité nationale et locale de l'action publique (stratégie bas-carbone, plan d'adaptation au changement climatique et de préservation des ressources naturelles...), en veillant à proposer une feuille de route garante du renforcement de la cohésion sociale et territoriale.

## 1. Contexte et objectifs du Pacte pour l'Etat et la Région

- Une volonté commune de l'Etat et de la Région **d'accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires**, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).
- Un objectif inédit de **convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire** :
  - Le Pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, l'Etat et ses opérateurs (et le Département le cas échéant) ;
  - Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat Etat-Régions de 2020.
- Un support pour la **déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées** entre l'Etat et la Région :

**3 orientations stratégiques** à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :

- **Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE** (avec bilan écologique)
- **COHÉSION territoriale et coopérations** (maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)
- **ÉCONOMIE plurielle ancrée dans les territoires** (de proximité, productive, relocalisation...)

et 3 sujets transversaux :

- le déploiement des usages du **numérique**
- les **synergies inter-territoires** et interrégionales
- les **dynamiques transfrontalières**

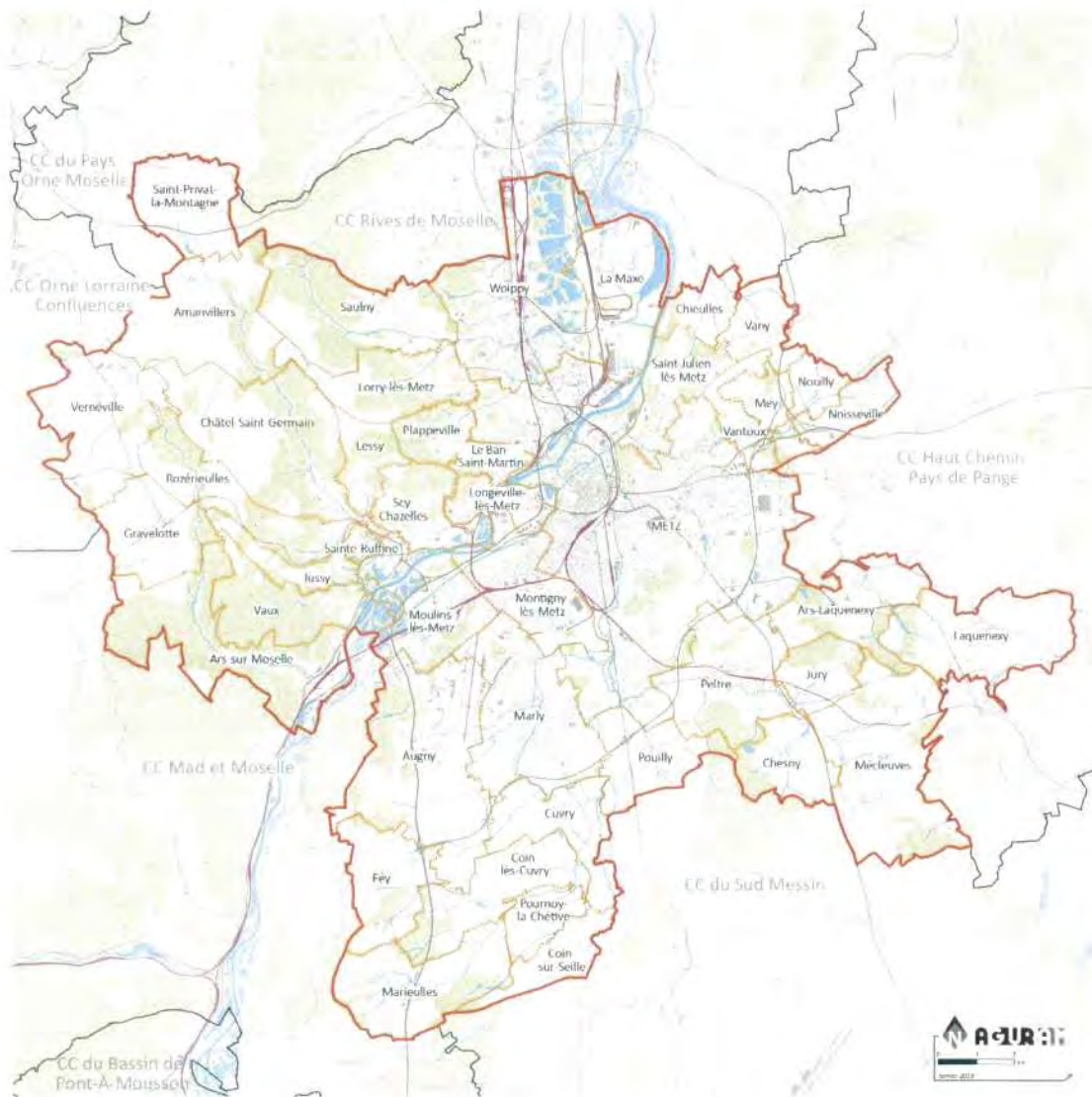
- **Une cohérence avec les stratégies nationales, régionales et locales** :
  - Au niveau national : France Relance, Agenda rural, Territoires d'Industrie, Agenda national pour le Climat, Stratégie Nationale Bas Carbone, Stratégie pauvreté...
  - Au niveau régional : CPER, SRADDET, SRDEII et Business Act, CPRDFOP, Stratégie Régionale Biodiversité, Feuille de route Santé, Schéma Régional de Développement du Tourisme, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Schéma Régional de développement du Sport...
  - Au niveau infrarégional : le schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine, le Projet Métropolitain, le Plan Climat-Air-Energie Territorial, le Plan de Déplacements Urbains, le Plan Local de l'Habitat.

## 2. Portée et contenu du Pacte de Metz Métropole au 1er septembre 2021

### Périmètre géographique de contractualisation

Le Pacte couvre le territoire de Metz Métropole. Ce périmètre regroupe 44 communes pour une population de 230 000 habitants. Le Conseil Métropolitain, en date du 23 novembre 2020, a par ailleurs approuvé la demande d'adhésion de deux Communes à Metz Métropole : les Communes de Roncourt et de Lorry-Mardigny. Leur intégration interviendra au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### Metz Métropole et ses 44 communes



Metz Métropole

Communes

Contrats de référence intégrés dans le PTRTE

<b>Intitulé du contrat intégré au PTRTE</b>	<b>Date de signature du contrat ou du dernier avenant</b>	<b>Echelle du contrat</b>
Contrat de Partenariat Métropolitain avec la Région Grand Est	Délibération du conseil métropolitain du 30/09/19	Ville de Metz / Metz Métropole
Pacte Métropolitain d'Innovation avec l'Etat	Délibération du conseil métropolitain du 09/07/18	Metz Métropole
Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 - Convention de déclinaison territoriale	Délibération du conseil métropolitain du 02/11/15	Metz Métropole
Convention du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU)	Délibération du conseil métropolitain du 08/03/21	Quatre Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville 1 PProjet d'Intérêt National (PRIN) : Borny à Metz et 3 PProjets d'Intérêt Régional (PRIR) : Bellecroix à Metz, La Patrotte – Metz Nord à Metz et Saint Eloy – Boileau – Pré Génie à Metz et Woippy.
Contrat de Ville 2015–2020	Protocole d'Engagements Renforcés et réciproques dans le cadre de la rénovation du Contrat de Ville – délibération du conseil métropolitain du 17/02/20	Metz, Woippy, Metz Métropole
Mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dans le cadre d'une nouvelle contractualisation avec l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH)	Délibération du bureau métropolitain du 03/04/17	Metz Métropole
Contrat local de santé du territoire messin	Délibération sur l'Avenant n°1 au Contrat local de santé du territoire messin au conseil municipal du 01/10/20 / Contrat 2021-2026 en cours de finalisation.	Ville de Metz
Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle de la Ville de Metz	Délibération sur l'Avenant n°1 au Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle de la Ville de Metz au conseil municipal du 30/01/20	Ville de Metz
Contrat d'objectif territorial entre Metz Métropole et l'ADEME	Convention en cours de signature	Metz Métropole
Contrat Territorial Eau Climat entre Metz Métropole et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse	Travail en cours	Metz Métropole

Convention avec le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique	Délibération du bureau métropolitain du 13/01/20	Metz Métropole
Convention Plan Logement d'Abord et lutte contre le sans-abrisme (2018-2022)	Délibération du conseil métropolitain du 17/12/18	Metz Métropole
Convention de « déploiement du programme SARE - service d'accompagnement à la rénovation énergétique » avec la Région Grand Est	Délibération du bureau métropolitain du 05/07/21	Metz Métropole
Convention générale de délégation de compétence des aides à la pierre avec l'Etat	Délibération du conseil métropolitain du 28/09/20	Metz Métropole
Convention portant sur l'animation du site NATURA 2000 "Pelouses du Pays Messin" (2020-2023)	Délibération du bureau métropolitain du 02/12/19	Metz Métropole
Convention d'objectifs 2016-2020 avec le syndicat mixte Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL)	Délibération du conseil métropolitain du 09/05/16	Metz Métropole
Projet Social de Territoire 2016/2020 et convention Territoriale Globale de Services aux Familles (Ville de Metz)	Délibération du conseil municipal du 24/11/16	Ville de Metz
Convention d'objectifs et de moyens triennale entre la DRAC, la Région Grand Est, la Ville de Metz et l'association Le Livre à Metz.	Délibération du conseil municipal du 28/03/19	Ville de Metz
Charte d'engagement Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée	Délibération du conseil municipal du 11/03/21	Ville de Metz - quartiers de Metz-Nord et Devant-les-Ponts
Approbation du plan de gestion du site classé du Mont Saint-Quentin et de ses abords	Délibération du conseil métropolitain du 07/03/16	Metz Métropole
Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) avec l'Etat	Travail en cours	Centres-villes et Centres-bourgs d'Ars-Sur-Moselle, Metz, Longeville-lès-Metz, Montigny-lès-Metz, Moulins-lès-Metz et Woippy
Contrat de sécurité intégrée	Travail en cours	Communes périphériques de Metz Métropole
Candidature de Metz Métropole à l'Appel à	Bureau métropolitain du 11/06/18	Metz Métropole

Manifestation d'Intérêt Trame Verte et Bleue 2018 de la Région Grand Est et à l'Appel à projet « Plan Paysage » 2018		
Engagement dans une démarche d'évaluation et de labellisation Cit'Ergie	Bureau métropolitain du 15/06/15	Metz Métropole
Révision du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Metz Métropole, articulée avec le renouvellement de la démarche et du Label européen Cit'ergie	Conseil métropolitain du 28/09/20	

Le présent Pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants, qui ne seraient pas intégrés dans le PTRTE. Pour autant, il vise à éviter la juxtaposition des comités de pilotage et la redondance des projets dans plusieurs contrats.

Le Pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification et intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

### 3. STRATEGIE DU TERRITOIRE - ESPACE VAL DE BRIEY-LONGWY-THIONVILLE-METZ

#### 1. Espace Briey-Longwy-Thionville-Metz, introduction commune au PTRTE

Face aux transitions économiques, sociales, écologiques et numériques de notre temps, nos territoires doivent, plus que jamais, renforcer leurs capacités à développer, inventer, innover et ainsi, offrir à nos populations et à nos entreprises, les services qu'elles attendent par la mise en œuvre de politiques publiques dont ils sont les premiers acteurs.

Si notre environnement change, nos territoires doivent de la même façon évoluer et s'adapter en développant de nouveaux modes de faire.

L'action publique ne peut donc plus être enfermée dans la stricte notion d'intercommunalité dans des frontières ou des limites administratives y compris départementales.

Il convient de prendre en compte l'espace pertinent qui est celui du bassin de vie ou de l'espace cohérent où s'expriment les liens de solidarité et les éléments fondateurs d'un destin commun.

Il convient donc de raisonner en territoires de projets et de transcender les notions formelles de limites et de frontières administratives ainsi que de périmètres institutionnels.

L'ambition exprimée ici est de faire reconnaître, et de faire vivre, l'entité naturelle et cohérente que constitue l'espace Briey - Longwy - Thionville - Metz. C'est à cette échelle que pourront se développer nos initiatives communes. C'est à cette échelle que nous saurons faire de nos interdépendances des complémentarités et des atouts pour tous ceux qui y vivent, y étudient, y travaillent et y investissent.

Cet espace, c'est le pôle d'équilibre dans une grande région transfrontalière où le Grand-Duché de Luxembourg occupe une place centrale.

Cet espace, c'est celui de 800 000 habitants, de plus de 260 000 emplois, au cœur d'un axe Ouest-Est (Bassin parisien – Vallée du Rhin) et du corridor européen Nord-Sud qui irrigue puissamment l'Europe dans sa façade occidentale.

Cet espace, c'est celui des migrations pendulaires de plus de 120 000 actifs qui se rendent, chaque jour, pour leur travail principalement au Grand-Duché de Luxembourg et aussi en Belgique et en Allemagne.

Cet espace, c'est celui d'une croissance démographique réelle quand le phénomène inverse est observé chez nos voisins.

Cet espace, c'est celui d'un territoire à vocation industrielle avec une concentration exceptionnelle de filières d'excellence dans les domaines de la sidérurgie et des matériaux, de l'automobile, de la métallurgie, de la logistique et de l'énergie. Il compte aussi trois des cinq plus grandes usines du Grand Est avec les sites de Stellantis, ArcelorMittal et Renault Sovab.

Cet espace, c'est un puissant pôle de services, dans les domaines de la santé en particulier, avec un maillage exceptionnel d'établissements et une offre complémentaire riche en matière de soins.

Cet espace, c'est un formidable vivier de compétences avec un écosystème varié en matière d'enseignement supérieur, de recherche, d'innovation et de formations qualifiantes en toutes disciplines.

Cet espace, c'est aussi une géographie unique de vallées, de coteaux, de plateaux, de forêts et de territoires agricoles où se côtoient tous les types de productions et d'élevages.

Cet espace, c'est un héritage patrimonial unique avec notamment son patrimoine bâti, façonné par une histoire tourmentée, une histoire militaire et industrielle où le destin de l'Europe s'est souvent joué.



Cet espace, c'est aussi celui d'un creuset de populations venues de toute l'Europe, et au-delà, pour y travailler et y fonder les foyers des Lorrains d'aujourd'hui, riches de leurs racines et de leurs cultures.

Cet espace, c'est enfin celui d'un laboratoire territorial à ciel ouvert : smart city, hydrogène, multimodalité, réseaux de villes transfrontalières, valorisation des ressources et des déchets, conquête des friches industrielles, lutte contre l'artificialisation des sols, protection de la biodiversité ... Nombreux sont les sujets et les projets sur lesquels les acteurs de Lorraine nord font figure d'exemple.

Cet espace est le nôtre : nous sommes comptables de son avenir et de celui des populations qui y vivent et y travaillent.

C'est avec un optimisme et une volonté qui vont chercher loin dans nos racines communes, dans un passé fait de souffrances et d'épreuves toujours surmontées mais aussi dans une perspective de développement et de progrès que nous décidons de sceller ce pacte commun.

C'est la première fois que nos seize intercommunalités mettent en place une réflexion commune et s'engagent à formuler des propositions et des actions partagées sur cet espace de vie et de projets. Des groupes de travail appelés à dessiner cette stratégie se réunissent à présent, croisant thématiques et territoires.

La question du phénomène transfrontalier est au premier rang de nos enjeux partagés tant celui-ci a un impact sur de multiples sujets : économie, formation, mobilités... Plus de 100 000 travailleurs frontaliers se rendent chaque jour de nos territoires vers le seul Luxembourg. Demain, ils seront potentiellement 150 000, sans compter une démographie allemande en baisse qui nécessitera également le recours à une main d'œuvre qualifiée venue de l'extérieur, et en particulier du nord lorrain. Il est donc essentiel que nous puissions désormais collectivement définir nos priorités politiques et nous organiser afin de faire valoir nos propositions, tant auprès des autorités luxembourgeoises, sarroises et belges qu'auprès de l'Etat et de nos partenaires du Grand Est. C'est notamment la fonction dévolue aujourd'hui au Pôle Métropolitain Frontalier, regroupant 9 intercommunalités frontalières, dont le rôle de porte-parole des collectivités de son territoire est reconnu.

Les mobilités sont un enjeu stratégique, notamment à la lumière de la position géographique de notre bassin de vie.

Sur ce sujet, il nous faut apporter des réponses qui permettent de résoudre les difficultés des liaisons nord-sud, voire est-ouest. S'il est nécessaire de nous mobiliser sur le sujet des infrastructures routières (A31bis et les voies parallèles, A30 et VR52, etc.) et de leur financement, nous devons tout autant chercher à développer le ferroviaire afin de répondre à la hausse du trafic avec, notamment, la mise en œuvre d'un Réseau express métropolitain (REM) Metz-Luxembourg. Il convient également de veiller à conserver les capacités offertes par les voies ferrées reliant notre bassin de vie à Trèves et Sarrelouis. Le développement du fret ferroviaire contribuera à affirmer notre excellence logistique, qui peut s'appuyer également sur les offres multimodales que propose notre territoire, avec les ports de Metz et Thionville-Ilange et les sites secondaires bordant la Moselle jusqu'aux frontières sarroise et luxembourgeoise. Il sera encore indispensable d'afficher une position commune sur les enjeux de connexions TGV et réseau régional, ainsi que sur la gare Lorraine TGV et l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine. Enfin, évoquer les mobilités, c'est aussi se pencher sur les coordinations entre les réseaux de transports collectifs et les réseaux de covoiturage ou sur les liaisons cyclables, afin de promouvoir les logiques de boucle de mobilité interterritoriale et transfrontalière.

La question des infrastructures de mobilité ne saurait être déconnectée de la nécessité de travailler ensemble au développement de sources d'énergie alternatives, notamment en développant une filière hydrogène vertueuse et durable. Cette technologie est portée depuis des années au travers de différentes initiatives locales qui ont déjà reçu le soutien de grands groupes industriels. Cette filière, si elle se développe, peut contribuer à modifier en profondeur nos modes et usages en synergie avec la filière électrique automobile portée notamment par

Stellantis au cœur de notre bassin. Nous avons le potentiel pour devenir la première région « Hydrogène » de France et voir se développer des unités locales de production.

Il s'agit là d'un exemple de ce qui doit rendre notre territoire compétitif, au cœur des mutations en cours, et s'appuyant sur un réseau de formations qualifiantes ambitieux et de haut-niveau. Ce territoire compétitif existe déjà au travers de nos spécialisations industrielles, que ce soit dans les matériaux, l'automobile, les métiers de la mécanique, de la métallurgie, de l'énergie.

Dans tous ces secteurs nous devons avoir l'ambition de nous inscrire dans la démarche régionale d'industrie du futur. Pour cela, nous pouvons d'ores et déjà prendre appui sur notre potentiel académique et de recherche de très haut niveau, que ce soit sur le plan universitaire, où un rééquilibrage nord-sud est indispensable, mais aussi sur le plan des grandes écoles qui donnent un caractère unique à notre territoire. Ce potentiel, nous devons aussi le renforcer en intégrant le fait que notre bassin d'emploi s'étend de l'autre côté des frontières belge, luxembourgeoise et allemande.

Ce territoire compétitif, nous devons en renforcer l'attractivité. Nous bénéficions d'un potentiel touristique et culturel exceptionnel qui s'inscrit dans son histoire et ses usages dans une logique interterritoriale avec nos voisins européens. L'Histoire a façonné notre bassin et nous a laissé un patrimoine d'une grande variété et d'une grande originalité. La nature, elle aussi, a façonné notre environnement et nous offre des lieux d'exception, ainsi qu'une biodiversité riche. Nous disposons déjà d'équipements culturels et touristiques de haut niveau, que ce soit dans le domaine des loisirs, de l'art, ou des sciences. Notre bassin de vie représente l'échelon pertinent pour mettre en valeur de manière ambitieuse et coordonnée les différents atouts de notre territoire. Nous aurons aussi à réfléchir à une offre d'hébergement complète qui permette d'attirer demain toutes les catégories de visiteurs.

Notre territoire dispose de nombreux atouts qui lui confèrent des potentialités uniques et nous devons aussi en faire un bassin de vie en transition au service de ses habitants. La première de ces transitions est énergétique et porte sur la production de l'énergie. Parallèlement au développement d'une filière hydrogène, il est nécessaire de travailler sur la production d'énergies renouvelables au profit de nos collectivités et de nos concitoyens. Cette production pourrait aussi s'appuyer sur les déchets dont la gestion globalisée est une véritable opportunité d'assurer une meilleure collecte et une meilleure valorisation. La filière bois constitue également un secteur à valoriser fortement.

Enfin, l'histoire industrielle et minière de notre territoire nous amène aujourd'hui à disposer de bassins miniers ennoyés, représentant un gisement exceptionnel d'eau.

Nous voulons collectivement garder la maîtrise publique de ce bien commun élémentaire qui sera un facteur d'attractivité important à l'avenir.

Le bien-être de nos concitoyens passe aussi par une action très forte au niveau de la santé. Au cœur de la crise sanitaire que nous vivons, nous voyons à quel point cette question est primordiale. Elle suppose une action de prévention forte tant auprès des jeunes qu'auprès des publics plus âgés. Elle implique une action volontariste afin de cartographier les « déserts médicaux » et de permettre à chacun de nos concitoyens de trouver une réponse médicale ou paramédicale de proximité, dans une logique de complémentarité entre les offres privées et publiques, et qui pourra également présenter un caractère transfrontalier. Elle nous demandera aussi de réfléchir à la question de l'hébergement des seniors afin de permettre à chacun de trouver une situation adaptée à ses besoins et ses moyens. Cela demande, enfin, que nous définissions un programme ambitieux et concerté avec nos voisins en matière de formations médicales et sanitaires, tout en profitant de cette opportunité pour renforcer l'universitarisation du CHR Metz-Thionville.

Notre mobilisation collective devra également porter sur les enjeux liés au numérique. L'ensemble des éléments développés ci-avant ne trouveront une pleine efficacité qu'avec un système de gestion de la donnée qui permette d'optimiser à la fois la question des mobilités, la production d'énergie, l'utilisation de recharges électriques, les questions de santé... Les initiatives déjà existantes sur le territoire doivent nous permettre d'essayer rapidement et de déployer ces technologies et outils sur tout notre bassin de vie. Demain, le nord lorrain pourra

être un territoire 4.0, connecté, au service de ses habitants et des services qui peuvent leur être rendus.

## 2. Espace Val de Briey-Longwy-Thionville-Metz – Stratégie inter-PTRTE

A l'issue de deux temps forts, à Rombas le 16 mars puis à Val de Briey le 28 mai 2021, 16 EPCI de l'espace Val de Briey-Longwy-Thionville-Metz ont décidé d'adopter un préambule commun à leur PTRTE et d'initier des groupes de travail afin de partager les enjeux communs à leurs territoires et d'initier des pistes de coopération.

La démarche regroupe les EPCI suivant :

- CA du Val de Fensch
- CA Portes de France - Thionville
- CC de Cattenom et Environs
- CC de l'Arc Mosellan
- CC des Rives de Moselle
- CC du Haut Chemin - Pays de Pange
- Metz Métropole
- CC du Sud Messin
- CC Houve - Pays Boulageois
- CC Terre Lorraine du Longuyonnais
- CA de Longwy
- CC Cœur du Pays Haut
- CC Orne Lorraine Confluences
- CC du Pays Haut Val d'Alzette
- CC du Pays Orne-Moselle
- CC Bouzonvillois - Trois Frontières

L'ambition exprimée par ces EPCI est de faire reconnaître, et de faire vivre, l'entité naturelle et cohérente que constitue l'espace Val de Briey-Longwy-Thionville-Metz. C'est à cette échelle que pourront se développer les initiatives communes et que les interdépendances deviendront des complémentarités et des atouts pour tous ceux qui y vivent, y étudient, y travaillent et y investissent.

A ce jour, plusieurs projets de coopérations sont d'ores et déjà initiés entre Metz Métropole et ses intercommunalités voisines et seront complétés prochainement :

- Travail sur les enjeux de mobilité du bassin métropolitain messin (Metz Métropole, C.C. Rives de Moselle, C.C. Pays Orne-Moselle).
- Travail sur les enjeux de requalification des Etangs St Rémy avec la CC Rives de Moselle.
- Travail avec la CC Mad et Moselle sur la requalification d'Actisud qui devrait s'ouvrir à d'autres sujets de partenariat comme la gestion de l'eau, le plan paysage, la biodiversité, l'agriculture, ou la mobilité.
- Travail avec la CC Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA) sur le thème de la donnée au cœur des politiques publiques qui vise à mutualiser la plateforme Eclor développée par la CCPHVA dans le cadre d'un projet de Smart City.

## 4. STRATEGIE DU TERRITOIRE - LE PROJET METROPOLITAIN DE METZ METROPOLE

Metz Métropole est le fruit d'une longue construction institutionnelle et territoriale. Née dans les années 70 sous la forme du District de l'Agglomération Messine, elle s'est transformée en Communauté d'Agglomération de Metz Métropole (CA2M) dans les années 2000, avant de devenir une métropole de plein exercice au 1<sup>er</sup> janvier 2018. **Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, elle revendique sa vocation européenne et son action transfrontalière en ayant adopté le nom « Eurométropole de Metz ».**

L'obtention de ce statut métropolitain lui a conféré la large responsabilité de construire « **un projet d'aménagement, de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social** » de son territoire afin d'en améliorer la compétitivité et la cohésion. Pour se saisir de ces nouvelles opportunités, il était indispensable de construire une vision métropolitaine ambitieuse. C'est dans ce contexte que Metz Métropole a initié une démarche de concertation de près de deux ans afin de définir, avec ses Communes membres et ses forces vives (entreprises, associations et habitants), un projet de territoire partagé, dénommé « Projet Métropolitain ».

La stratégie métropolitaine poursuit plusieurs ambitions fortes pour le territoire :

- Améliorer les services rendus à la population.
- Franchir une nouvelle étape en matière de développement économique, de qualité de vie, d'environnement et de solidarités.
- Constituer un moteur économique pour tout le territoire favorable à la création d'emplois.
- Conférer un plus grand poids à Metz dans les négociations régionales, nationales, européennes et un rayonnement extérieur.

Le Projet Métropolitain rappelle en effet que Metz Métropole a un rôle tout particulier à jouer à l'échelle locale et métropolitaine, pour agir sur la réalité du quotidien des habitants, mais également à l'échelle nationale et européenne, pour porter à l'extérieur les atouts du territoire et développer les coopérations.

Adopté le 25 février 2019, le Projet Métropolitain se saisit des atouts du territoire et l'engage dans trois orientations stratégiques structurantes pour son développement :

- **La Métropole des liaisons européennes** : Metz Métropole occupe une position géographique stratégique, au carrefour de deux axes de transports européens et à proximité immédiate de trois pays dynamiques (Luxembourg, Allemagne, Belgique). Cette position lui permet d'attirer entreprises, travailleurs, étudiants et instituts de recherche qui s'implantent sur son territoire. Le défi métropolitain est de développer les infrastructures (TGV, routes, port), de les animer, et de mieux tirer parti de ce positionnement pour lier des alliances (recherche, enseignement supérieur, culture), animer des réseaux et accroître l'accessibilité messine.
- **La Métropole de l'écologie urbaine et humaine** : Metz Métropole est le berceau de l'écologie urbaine avec la création en 1971 de l'Institut européen d'écologie par Jean-Marie Pelt. Sixième ville plus verte de France, Metz dispose d'espaces naturels et agricoles constituant 70% du territoire métropolitain. Metz Métropole se doit de conserver son écologie urbaine, en préservant et valorisant l'environnement, et de faire bénéficier à ses habitants d'une écologie humaine c'est-à-dire d'un cadre de vie favorable à leur bien-être et à leur épanouissement. Le défi métropolitain est aussi de réussir le parti des transitions, en renforçant la performance sociale, économique et environnementale des aménagements, services et équipements apportés à la population.
- **La Métropole Art & Tech** : les grands équipements mis en place au cours des trois dernières décennies sur Metz Métropole (ouverture du Centre Pompidou-Metz, obtention du label French Tech, développement du Technopôle...), lui ont permis de se distinguer comme une Métropole créative et innovante dans les domaines de la culture, de l'art et des technologies. Le défi métropolitain est de conserver et amplifier ce label d'une ville qui

se renouvelle en faisant la part belle à la technologie et à l'innovation, tout en développant son attractivité culturelle, commerciale et de loisirs.

Ces ambitions ont abouti à **10 chantiers thématiques** qui guident la stratégie métropolitaine et l'animation territoriale de Metz Métropole.

Les orientations stratégiques du Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique :

**Le Pacte de Relance se structure autour de trois orientations stratégiques :**

- **La transition énergétique et écologique :** éminemment transversale, la première priorité est d'encourager un développement et une économie locale qui économisent les ressources naturelles, émettent moins de CO2 et protègent la biodiversité. Ce premier pilier se structure autour des enjeux de rénovation énergétique des bâtiments, d'amplification des infrastructures et mobilités douces, de développement des énergies et technologies vertes et de soutien à la biodiversité.
- **L'économie plurielle ancrée dans les territoires :** la deuxième priorité est de favoriser la compétitivité en encourageant les chercheurs, les entreprises, les industries à l'innovation et aux transitions environnementales, énergétiques et numériques, en développant les savoir-faire industriels, scientifiques et technologiques et en soutenant les projets, particulièrement des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) premiers relais de l'emploi sur les territoires.
- **La cohésion territoriale et les coopérations :** la troisième priorité est de développer une solidarité et une cohésion entre les habitants et entre les territoires, en assurant le maillage territorial en matière d'équipements structurants, en développant les services à la population (santé, sport, culture loisirs...) et en suscitant les coopérations entre territoires.

A ces orientations s'ajoutent trois piliers transversaux adaptés aux enjeux des territoires du Grand Est : le déploiement des usages du numérique, les synergies inter-territoires et interrégionales et les dynamiques transfrontalières.

Des orientations stratégiques partagées par l'Etat, la Région et Metz Métropole :

	
<p><b>La transition énergétique et écologique</b></p>	<p>Chantier #4 « la transition alimentaire et énergétique » Chantier #5 « la nature et ses usages » Chantier #1 « la mobilité et l'accueil »</p>
<p><b>L'économie plurielle ancrée dans les territoires</b></p>	<p>Chantier #8 « l'intelligence collective » Chantier #9 « l'économie Nord Lorraine »</p>
<p><b>La cohésion territoriale et les coopérations</b></p>	<p>Chantier #7 « l'action sociale et les services à la personne » Chantier #6 « l'intensification urbaine » Chantier #10 « la créativité, atout métropolitain »</p>
<p><b>Les piliers transversaux</b> - Le déploiement des usages du numérique - Les synergies inter-territoires et interrégionales - Les dynamiques transfrontalières</p>	<p>Chantier #2 « les coopérations transfrontalières » Chantier #3 « Le rapport au Luxembourg »</p>

## Une coopération ancienne entre l'Etat, la Région et Metz Métropole :

Le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique marque une nouvelle étape d'une collaboration ancienne entre l'Etat, la Région et Metz Métropole, symbolisée par deux contrats structurants.

### **1. Le Pacte Métropolitain d'Innovation : Etat / Metz Métropole (2018)**

Signé le 7 septembre 2018, pour un montant total d'investissement de 14,6M€ et un soutien financier de l'Etat à hauteur de 6,7M€ pour le financement de 18 actions. Le Pacte Métropolitain d'Innovation a été orienté sur les axes "Ecologie Urbaine et Humaine" et "Arts & Tech" du projet métropolitain, autour d'un fil rouge : la reconversion des friches urbaines pour expérimenter et bâtir la ville de demain. Il comprend un volet "coopération territoriale" qui vise à soutenir les démarches menées par la Métropole avec ses territoires voisins. Les actions du Pacte portaient sur :

- Au titre du volet innovation : la reconversion du Plateau de Frescaty, la rénovation de la Caserne Roques, une étude de planification énergétique, la passerelle Wadrineau, le plan de Gestion du Mont Saint Quentin, la démarche d'innovation publique interne ("La Transfo") et la dépollution de TCRM Bliida.
- Au titre de la coopération territoriale : le projet Alimentaire Territorial, le poste de relevage anti-crues sur la zone Actisud (avec Mad & Moselle), le plan Paysage du SCOTAM, l'assistance à Maitrise d'ouvrage "Repenser la périphérie commerciale "(ACTISUD), l'animation d'un espace de concertation interterritoriale sur le bassin métropolitain messin. l'étude sur les enjeux de mobilité sur le bassin de vie.

### **➤ Le Contrat de Partenariat Métropolitain Région Grand Est / Metz Métropole / Ville de Metz (2019-2021)**

Adopté le 30 septembre 2019, le Contrat de Partenariat Métropolitain porte sur le financement de 65 projets et actions pour un volume financier estimé à 400M€ autour de quatre axes :

- Excellence : démarche Invent Metz Campus, développement de Bliida, du Plateau de Frescaty, accompagnement des TPE-PME...
- Accessibilité & Mobilités : accessibilité 360° des gares métropolitaine, centre régional de maintenance ferroviaire, développement des transports collectifs et du vélo...
- Attractivité & Rayonnement : Constellations, équipements sportifs et culturels, ...
- Transition écologique & solidaire : Récollets comme lieu totem de l'Ecologie urbaine, aide à la rénovation énergétique des particuliers, valorisation du Mont Saint Quentin, reconquête des berges de la Moselle, préservation de la ressource en eau....

## LE PLAN DE REDEMARRAGE DE LA METROPOLE

Le plan de redémarrage de 8,5M€ mis en œuvre dès l'élection du nouveau Président de la Métropole, pour pallier les premiers effets négatifs de la crise sanitaire, en septembre 2020, s'articule autour de 3 axes définis en cohérence avec ceux du plan de relance de l'Etat : transition écologique, compétitivité et attractivité, cohésion sociale.

### I. 4,8 millions d'euros pour la transition écologique :

- Renforcement de la dotation au réseau des Tamm par l'achat d'un bus électrique (250 000 €).
- Aménagement d'un nouveau parking de covoiturage à Féy (400 000 €).
- Développement du réseau cyclable à Metz, entre Marly et Coin-sur-Seille et à Moulins-lès-Metz (500 000 €).
- Renforcement du parc de vélos électriques VéloMet en location (110 000 €).
- Soutien à la mise en place de bornes de recharge électrique (150 000 €).
- Renouvellement du parc interne en privilégiant les véhicules hybrides et électriques (100 000 €).
- Rénovation énergétique des bâtiments métropolitains : rénovation du hangar métallique 7 (HM7) sur le Plateau de Frescaty dédiée aux missions de la Métropole sur les voiries départementales (380 000 €).
- Remplacement des éclairages des zones d'activités économiques par des lampes LED, moins énergivores et plus respectueuses de l'environnement (465 000€).
- Soutien à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays Messin : enveloppe exceptionnelle pour renforcer l'équipe de conseillers et assister ainsi davantage de particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement (120 000€).
- Valorisation du Mont Saint-Quentin : travaux d'entretien mécanique – désherbage, défrichage – pour entretenir et réouvrir les pelouses calcaires et amélioration de l'accès au site, et notamment au col de Lessy (300 000€).
- Contribution à l'Office Public de l'Habitat (OPH) : pour accélérer les travaux de réhabilitation thermique des 12 531 logements familiaux gérés en visant notamment les quartiers prioritaires de la politique de la ville (2 M€).

### I. 2,5 millions d'euros pour la compétitivité et l'attractivité :

- Rénovation des routes et ouvrages d'art pour faciliter les transports et la reprise de l'activité (1,25 M€).
- Soutien aux commerces métropolitains (200 000€) via la mise en œuvre de deux dispositifs innovants : création d'un site vitrine valorisant les commerces physiques (via la Fédération des Commerçants, 80 k€) et d'une « market place » permettant d'acheter en ligne et se faire livrer des produits issus du commerce messin et métropolitain (120 k€ en 2021).
- Participation au développement des résidences étudiantes du campus du Saulcy : soutien à la rénovation et au développement des résidences étudiantes du campus du Saulcy qu'entreprend le Crous (1 M€).

### II. 1,2 millions d'euros pour la cohésion sociale

- Accessibilité dans les transports en commun : programme de mise aux normes d'accessibilité de 75 nouveaux arrêts de transport en commun (1 M€).
- Abondement de l'enveloppe du Fonds de solidarité logement qui aide les ménages les plus modestes à se loger afin de pouvoir faire face aux demandes en augmentation dans le contexte de la crise (200 000€).

Dans le cadre de la relance et des crédits DSIL DTER 2021, les projets de Metz Métropole et de ses communes membres ont été soutenus à hauteur de 5 208 435.07€ par l'Etat. Quant à la Région Grand Est, elle a accordé à Metz Métropole et ses communes en 2020-2021 : 2 060 229 €. La synthèse de ces financements est présentée en annexe.

## 5. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU TERRITOIRE POUR LE MANDAT

### 1. ECOLOGIE

Berceau de l'écologie urbaine, le territoire messin a inspiré le célèbre botaniste Jean-Marie Pelt et le philosophe Roger Klaine qui y ont fondé en 1971 l'Institut Européen d'Ecologie. Derrière ce modèle local se trouve l'idée que le lien fort entre l'habitant et la nature est une condition essentielle du bien-vivre et du cadre de vie. L'image actuelle de Metz Métropole, faite d'eau et jardins et couverte à 70% d'espaces naturels et agricoles, est le résultat de cette philosophie. Plus qu'un concept, l'écologie urbaine a en effet été le fil conducteur de Jean-Marie Pelt dans sa mission d'urbanisation de la Ville-Centre de Metz Métropole. Elle est aujourd'hui dans l'ADN de la Métropole messine et de ses Communes.

Les paysages naturels, forestiers et de côtes sont devenus ainsi un important marqueur de l'identité de Metz Métropole pour ses habitants et participent particulièrement à leur sentiment d'appartenance. C'est pourquoi l'écologie urbaine, à laquelle Metz Métropole a adjoint l'adjectif d'humaine afin de mettre en avant la solidarité forte entre les habitants sur le territoire, guide encore les réflexions sur l'aménagement métropolitain et ses grands projets. Le Mont Saint-Quentin, les Berges de Moselle, les Etangs de Saint-Rémy constituent autant d'espaces totem de la vision messine de l'écologie urbaine et humaine.

Cette vision locale infuse tout particulièrement dans l'action métropolitaine en faveur de la transition écologique et énergétique du territoire. En contribuant à la durabilité des politiques publiques et des projets métropolitains, la Métropole messine défend l'importance des enjeux du climat, de la qualité de l'air et de l'énergie dans la qualité de vie et l'attractivité de son territoire. L'écologie constitue un enjeu stratégique transversal de ses politiques publiques et se diffuse dans l'ensemble de ses compétences : la mobilité, la rénovation du patrimoine, la production énergétique, l'économie circulaire, l'aménagement du territoire, l'habitat, le développement économique... La réussite de la transition écologique nécessite à ce titre une implication forte de Metz Métropole dans la transformation des pratiques citoyennes mais également dans le développement d'innovations territoriales, comme le développement d'une filière hydrogène verte.

A ces enjeux majeurs, s'ajoutent la préservation de la biodiversité et des espaces naturels. Comme le rappelle la "charte de la biodiversité" adoptée à Metz par les pays du G7 de l'environnement, la mobilisation pour préserver la biodiversité est aussi importante que celle pour lutter contre les dérèglements climatiques. C'est l'objet de la Trame Verte et Bleue qui constitue le cadre de l'action métropolitaine en faveur de la protection des milieux naturels, de l'enrichissement de la faune et de la flore au sein des réservoirs de biodiversité, ou de la création de corridors écologiques facilitant le déplacement des espèces naturelles.

Enfin, l'eau, très présente sur le territoire de Metz Métropole, constitue un potentiel irremplaçable pour ses différents usages écologiques, paysagers, touristiques, économiques. Elle constitue une ressource stratégique qui confère à Metz Métropole une responsabilité publique accrue en matière de gestion des inondations, de préservation de ses ressources et de maintien de la qualité des eaux. Mais elle est également une ressource économique et touristique prégnante (alimentation en eau potable, usages pour le transport fluvial, industrie, agriculture) qui doit être conciliée et équilibrée avec les enjeux de préservation.



## 1. LA TRANSITION ALIMENTAIRE ET ENERGETIQUE

### Le cadre stratégique

La transformation du territoire vers une économie plus verte et durable est au cœur des préoccupations de Metz Métropole qui engage concrètement ses politiques en faveur de la transition alimentaire et énergétique et accompagne les changements de pratiques de ses habitants. Une réduction forte et rapide des émissions de gaz à effet de serre est en effet devenue une nécessité pour limiter les impacts du changement climatique et ses aléas plus nombreux et intenses (inondations, vagues de chaleur...).

Pour répondre à ces enjeux climat-air-énergie, Metz Métropole s'est saisie, en transversalité, de l'ensemble de ses leviers d'action. Plusieurs sujets sont à l'agenda métropolitain qui s'inscrit dans l'objectif national d'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050 :

- Décarbonation des mobilités, par une conversion à l'hydrogène des flottes métropolitaines (Mettis, bennes à ordures ménagères, véhicules de service).
- Rénovation des bâtiments publics, par un programme ambitieux de requalification des bâtiments métropolitains (Opéra-Théâtre, Musée de La Cour d'Or, Maison de l'Archéologie et du Patrimoine, Conservatoire à Rayonnement Régional).
- Adoption d'une consommation foncière modérée et raisonnée, par l'approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
- Promotion d'un territoire économe en énergie, par l'organisation des flux (déplacements, logistique urbaine, économie circulaire, gestion des déchets...) et la production d'énergies renouvelables.

Au titre de la transition alimentaire, Metz Métropole a fait le pari de réintroduire l'usage agricole sur d'anciens sites militaires, tel que le Plateau de Frescaty, et de retrouver des activités agricoles sur des espaces en déprise ou délaissés, comme le « PAEN » de Scy-Chazelles et Lessy (périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels). Ce développement de l'agriculture périurbaine se réalise dans le souci constant de maîtriser les pressions agricoles sur la ressource en eau potable pour assurer sa préservation et sa disponibilité à long terme. Pour répondre à une demande forte de produits locaux, Metz Métropole s'assure également de l'existence d'un écosystème complet de transformation et de valorisation des produits afin que les productions locales puissent s'écouler en proximité, en réponse à la demande sociétale.

Ainsi, bien qu'énergie et alimentation constituent deux secteurs distincts, la feuille de route métropolitaine les connecte dans un même chantier visant à concilier consommation et préservation de l'environnement et à proposer une chaîne complète « production-transformation-consommation » sur le territoire.

### Les objectifs et projets stratégiques

- Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique du parc public et résidentiel et social
  - **Des mesures en matière d'efficacité énergétique du parc métropolitain**

Le patrimoine de Metz Métropole est composé de 13 équipements publics, accueillant du public ou des agents de la Métropole, constituant pour partie un parc ancien et d'une grande surface : Musée de La Cour d'Or (14 000 m<sup>2</sup>), Opéra-Théâtre (8 000 m<sup>2</sup>), Centre Technique Métropolitain (9 000 m<sup>2</sup>), Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné (7 500 m<sup>2</sup>) et Maison de l'Archéologie et du Patrimoine (5 000 m<sup>2</sup>). Afin d'atteindre les objectifs ambitieux du décret tertiaire, qui vise la réduction des consommations énergétiques des bâtiments à hauteur de -40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050 par rapport à 2010, Metz Métropole

engagera un programme de rénovation thermique de l'ensemble de ses bâtiments (menuiseries, équipements climatiques...). Ces investissements porteront également sur les bâtiments, propriétés de Metz Métropole loués ou mis à disposition : Ecole Supérieure d'Art de Lorraine, Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Metz, Georgia Tech, Institut Lafayette, etc. En mai 2021, Metz Métropole aux côtés de la Ville de Metz, du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Metz et de la Communauté de Communes de Rives de Moselle a été lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt nommé « SEQUOIA » de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies. Ce dernier vient reconnaître l'ambition métropolitaine en matière d'efficacité énergétique de ses bâtiments et permet aux quatre lauréats de financer des études énergétiques, un poste d'économe de flux, des outils de suivi et de consommation énergétique et une mission d'accompagnement pour la mise en place d'un contrat de performance énergétique.

Les Communes de Metz Métropole portent également plusieurs projets de rénovation thermique tels que :

- Commune d'Amanvillers : rénovation thermique de la Mairie, de la salle polyvalente, du complexe sportif et travaux d'isolation de la résidence autonomie du territoire, propriété de la Commune.
- Commune d'Ars-Laquenexy : rénovation thermique de l'école élémentaire.
- Commune de Cuvry : rénovation thermique de la salle des associations.
- Commune de Gravelotte : rénovation thermique de l'école maternelle.
- Commune de La Maxe : rénovation thermique de la salle polyvalente et diagnostics énergétiques de l'ensemble des bâtiments communaux.
- Commune de Longeville-lès-Metz : rénovation thermique des bâtiments municipaux et plan d'actions en faveur de la réduction des consommations énergétiques.
- Commune de Lorry-lès-Metz : rénovation thermique et énergétique des bâtiments municipaux.
- Commune de Mécleuves : rénovation thermique du foyer socio-éducatif et de l'école primaire.
- Commune de Metz : audits énergétiques sur les 25 bâtiments municipaux de plus de 1000 m<sup>2</sup> et programme de travaux de rénovation thermique.
- Commune de Commune de Montigny-lès-Metz : rénovation thermique du patrimoine bâti.
- Commune de Purnoy-la-Chétive : rénovation énergétique de la salle polyvalente.
- Commune de Rozérieulles : rénovation thermique de la salle polyvalente.
- Commune de Saint-Julien-lès-Metz : rénovation thermique des bâtiments municipaux.
- Commune de Saulny : rénovation thermique de la Mairie, des ateliers municipaux et de la salle polyvalente.
- Commune de Vernéville : rénovation thermique des bâtiments communaux (toiture de l'atelier communal et de la salle des fêtes, isolation thermique de la Mairie).
- Commune de Woippy : rénovation thermique de l'Hôtel de Ville.

On peut également noter le projet commun de rénovation du gymnase Albert Camus sur la Commune de Moulins-lès-Metz qui se fera dans le cadre du syndicat intercommunal regroupant les Communes de Scy-Chazelles, Châtel-Saint-Germain, Rozérieulles-Vezon, Jussy, Lessy, Vaux, Sainte-Ruffine et Moulins-lès-Metz.

Dans le cadre de la relance, la DSIL rénovation thermique a permis de soutenir les projets de Metz Métropole et de ses communes à hauteur de 1 227 061€.

#### - **Des mesures en matière d'efficacité énergétique du parc résidentiel**

La consommation énergétique liée au parc résidentiel représente 43% des consommations du territoire et constitue à ce titre un enjeu très fort de l'efficacité énergétique de Metz Métropole. C'est pourquoi cette dernière, en lien avec la Région Grand Est, déploiera sur trois ans (2021-2023) le programme national « SARE » (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique), afin d'accompagner plus efficacement les ménages et les acteurs du petit tertiaire privé vers la rénovation énergétique. Pour sa mise en œuvre, Metz Métropole a fait le choix de porter ce projet en partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays

Messin et la société d'économie mixte Oktave, créée en 2015 par la Région Grand Est et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). En cas d'atteinte des objectifs territoriaux, une contribution sera attribuée par la Région Grand Est, portant à 400 000 euros le coût supporté par Metz Métropole pour l'organisation de ce service sur la durée du programme. Ce service de proximité, neutre et gratuit pour l'utilisateur, a pour objet de leur prodiguer des informations et des conseils personnalisés et de les assister afin d'obtenir des aides financières pour leur projet de rénovation.

L'atteinte de cet objectif de rénovation thermique du parc résidentiel nécessite d'appréhender l'enjeu social fort d'accompagnement des publics en situation de précarité. C'est pourquoi la Ville de Metz, associée à l'association AMORCE dont elle est membre, s'inscrit dans le programme "Stratégies territoriales de résorption de la précarité énergétique – Pacte – 15%" dont l'objectif est de diminuer la précarité énergétique chez les ménages aux ressources modestes. Ce dispositif, également animé par l'ALEC qui bénéficie à ce titre de financements de la Ville de Metz, permettra d'accompagner 200 ménages dans la réalisation de travaux d'efficacité énergétique sur 24 mois.

#### - **Des mesures en matière d'efficacité énergétique du logement social**

Rattaché à Metz Métropole au 1er janvier 2017, l'Office Public de l'Habitat (OPH) a pour mission principale de construire et de gérer des logements locatifs sociaux dans un objectif de mixité sociale. Son parc représente 51% du parc social de Metz Métropole soit 13 078 logements. Depuis plusieurs années, l'Office connaît une dépréciation de son parc de logements situé à 40% dans les quartiers Politiques de la ville et une vacance de plus en plus prégnante : l'office compte 1 200 logements vacants sur le territoire de Metz Métropole. Il convient de rénover rapidement ces logements et de les remettre sur le marché afin de répondre aux besoins. Metz Métropole a ainsi recapitalisé l'Office à hauteur de 2 M€ pour pouvoir engager son vaste programme de rénovation avec une priorité donnée sur la rénovation thermique des logements. Afin de trouver une solution de long terme, elle s'associe à Adestia, filiale de la CDC Habitat (Caisse des Dépôts et Consignations), afin de créer une société d'économie mixte, recapitalisée à plus de 200 M€ (dont plus de 30 M€ par d'Adestia) et proposant d'un projet stratégique ambitieux de rénovation de son patrimoine et d'amélioration de sa gestion.

#### \* Développer des projets en faveur des énergies provenant de sources renouvelables ou d'économies d'énergies

Metz Métropole entend devenir pilote de la transition énergétique, au moyen de l'hydrogène, solution innovante décarbonée. Metz Métropole a engagé, en partenariat avec la société John Cockerill et l'UEM (« Usine d'Electricité de Metz »), un travail de mise en place d'une filière locale de production et de distribution d'hydrogène vert. Elle parie sur cette énergie alternative comme motricité du futur qui ouvre des perspectives importantes de réduction des émissions de carbone dans les transports et présente des facilités de stockage, plus vertueuse que la production de batteries. Ainsi, Metz Métropole construira sa nouvelle ligne de Bus à haut niveau service sur la base d'une technologie Hydrogène et remplacera progressivement l'ensemble de ses bus du réseau LE MET' et de ses bennes à ordures ménagères par des véhicules propres. Le parc de véhicules du réseau LE MET' compte aujourd'hui 30 METTIS, 158 bus et 3 navettes de centre-ville et Metz Métropole possède 50 poids lourds dédiés à l'activité de collecte des déchets ménagers du territoire. La conversion de la flotte de bennes à ordures ménagères sera accompagnée par un projet de requalification et d'extension du Centre Technique Métropolitain accueillant les équipes métropolitaines en charge de la collecte et les véhicules dédiés.

Metz Métropole donnera également l'exemple par une politique d'hybridation et d'électrification du parc des véhicules de services métropolitains. Enfin, Metz Métropole accélère la montée en puissance de son plan de mise en place de bornes de recharge électrique en initiant des partenariats avec des acteurs privés afin de poursuivre le maillage du territoire en bornes, en complément de celles mises à disposition dans les parkings de Metz Métropole (République, Pompidou, Cathédrale, etc.) qui permettent aux possesseurs de véhicules électriques de recharger leur batterie.

Metz Métropole travaille également sur la reconversion de parkings de stationnement en ombrières photovoltaïques, notamment sur son Parc des Expositions. Plusieurs Communes de Metz Métropole portent également des projets en faveur du développement des énergies renouvelables, comme le projet des Communes d'Ars-Laquenexy et Jury visant à implanter une centrale solaire au sol sur des friches militaires. La Commune de Metz a identifié pour sa part l'ensemble des toitures favorables à la pose de capteurs photovoltaïques et modifié son Plan local d'Urbanisme pour imposer la végétalisation ou la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures terrasses.

Enfin, dans un objectif d'économie d'énergies, plusieurs Communes de Metz Métropole portent des projets de rénovation de leur éclairage public comme Amanvillers, Chatel-Saint-Germain, Chesny, Coin-sur-Seille, Cuvry, Fey, Gravelotte, Longeville-lès-Metz, Lorry-lès-Metz, Rozérieulles ou Saint-Julien-lès-Metz.

- **Optimiser la gestion des déchets pour favoriser la transition vers une économie circulaire**

En matière de gestion des déchets, Metz Métropole porte des projets structurants pour le territoire (achèvement de la conteneurisation, verdissement de la flotte de bennes à ordures et extension du Centre Technique Métropolitain, étude sur la gestion séparée des biodéchets, démarche d'écologie industrielle et territoriale) dont notamment deux opérations notables, portées par la régie HAGANIS. Metz Métropole s'appuie en effet sur cette dernière pour assurer le traitement des déchets ménagers (incinération des ordures ménagères résiduelles, tri et valorisation des déchets recyclables, traitement des déchets collectés en déchèteries).

- **Le projet d'adaptation du Centre de tri des déchets recyclables**

Chaque année, le Centre de tri exploité par HAGANIS assure le tri de 13 000 tonnes de déchets recyclables des habitants de la Métropole. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'extension des consignes de tri sera effective et l'ensemble des emballages plastiques seront collectés sur le territoire métropolitain en tant que déchets recyclables. Cette évolution, qui simplifie les gestes de tri des métropolitains, impose des investissements lourds d'adaptation du centre de tri existant et de renforcement de la capacité de traitement, portée à 30 000 tonnes. Ce projet d'adaptation du Centre permettra la bonne prise en charge et le tri de ce nouveau flux de déchets recyclables.

- **Le programme d'investissement dans les déchèteries métropolitaines**

Près de 600 000 visites sont réalisées chaque année dans les déchèteries métropolitaines qui collectent près de 38 000 tonnes annuelles. Afin de moderniser ces équipements structurants pour le volet « gestion des déchets » de la politique d'économie circulaire de Metz Métropole, un programme d'investissements conséquent est engagé par la Métropole et sa régie HAGANIS. Ce dernier permettra d'optimiser le maillage du réseau métropolitain des déchèteries, d'améliorer les performances du geste de tri des déchets et de contribuer à une réduction des déchets des usagers traités par enfouissement, que ce soit ceux des particuliers ou des professionnels.

- **Favoriser une agriculture péri-urbaine raisonnée et les circuits de proximité**

Metz Métropole souhaite développer une politique agricole périurbaine sur le territoire en s'appuyant sur plusieurs actions :

- **Des actions pour développer l'activité agricole**

À la suite d'un recensement du foncier agricole opéré en 2020 par l'AGURAM afin d'identifier les terrains présentant un intérêt à l'échelle de toute Metz Métropole, la poursuite de l'action métropolitaine en faveur du développement de l'agriculture se structurera autour de la mise en place d'une politique de gestion de long terme du foncier agricole. Des actions d'aménagement sur le foncier (défrichage, viabilisation, clôtures, haies...) seront ainsi engagées afin de développer de nouveaux espaces agricoles sur la Métropole, en complément du Plateau de Frescaty.

L'aménagement du Plateau de Frescaty sera poursuivi avec, au-delà de l'aménagement de haies et clôtures, un enjeu de gestion raisonnée de l'eau qui nécessite des infrastructures liées aux forages et zones de stockage et récupération des eaux. Les filières prioritairement soutenues sont celles peu disponibles sur le territoire ou à même d'alimenter les circuits de proximité, tels que les productions maraîchères et arboricoles. Dans ce cadre, Metz Métropole poursuit son engagement dans le projet « d'Espace Test Agricole » visant à réintroduire des maraichers sur le territoire. Elle portera également une attention particulière à l'implantation de pôles de transformation sur le territoire en veillant au développement d'outils de transformation à taille humaine comme à l'encouragement de projets industriels.

#### - **Des actions pour développer les circuits de proximité en matière d'alimentation**

Dans le cadre de son Programme Alimentaire Territorial (PAT) initié en 2019, Metz Métropole a défini un plan d'actions afin de favoriser les échanges entre les urbains et le monde agricole par la promotion d'une vraie économie locale alimentaire. Il comprend notamment :

- La mise en œuvre d'études et actions en faveur de la création de drives fermiers et magasins de producteurs sur le territoire afin de permettre aux métropolitains d'avoir accès à des produits locaux et de qualité avec des facilités de retrait et de donner aux producteurs de nouveaux débouchés en proximité. Ce projet reposera sur plusieurs actions comme l'identification des lieux stratégiques pour la création de ces « drives », la mise à disposition de locaux, ou la contribution à l'achat de matériels (conteneurs frigorifiques...).
- Le lancement d'une action visant à accompagner les Communes dans la mise en application de la loi « EGALIM » (Agriculture et Alimentation) pour leurs restaurants scolaires qui fixe un objectif d'approvisionnement local et de qualité. Actuellement les modes d'approvisionnement des restaurations scolaires communales reposent, à l'exception de la Ville de Metz, sur un recours à des prestataires extérieurs, et les faibles volumes de repas commandés ne permettent pas d'avoir une approche qualitative et négociée auprès des fournisseurs. La Métropole accompagnera les Communes dans la rédaction de leur cahier des charges afin de garantir l'approvisionnement des cantines en produits de qualité.
- A ce titre, la Commune de Marly porte un projet de construction d'un nouveau bâtiment sur le site du groupe scolaire Freinet afin d'y héberger un restaurant scolaire. Cette nouvelle offre permettra aux enfants de se restaurer sur place en évitant le transport à pied ou en bus vers le site du collège départemental « La Louvière » et du centre socio-culturel Gilbert Janssem, et ainsi de pouvoir profiter plus sereinement de la pause méridienne.
- La Ville de Metz envisage quant à elle la création d'une nouvelle cuisine centrale, l'actuelle située au sein du bâtiment du Bon Pasteur n'étant plus adaptée au volume de production actuel d'environ 4 200 repas par jour. La construction de ce nouvel outil de production permettrait d'accroître la capacité de production des repas, d'anticiper l'évolution constante des effectifs (8 000 repas) et d'apporter une réponse appropriée aux objectifs fixés en termes de produits bio, frais, locaux, notamment en proposant une légumerie in situ facilitant l'achat de produits frais locaux.
- Enfin, dans le cadre de son projet de construction d'un nouveau groupe scolaire, la Commune de Châtel Saint Germain proposera, au sein d'un bâtiment écoresponsable, un service périscolaire complet qualitatif ainsi qu'un service de restauration unique et une cuisine scolaire approvisionnée par des produits frais, locaux et de qualité.

## 2. LA NATURE ET SES USAGES

### Le cadre stratégique

Metz Métropole brille par la qualité de son patrimoine naturel qui lui confère une identité propre soulignée par des grands espaces naturels emblématiques : Mont Saint-Quentin, Côtes de Moselle, Jardins Jean-Marie Pelt, Parc Simon à Augny, Etangs de Saint-Rémy. Metz Métropole se distingue ainsi dans le concert des Métropoles comme la 6<sup>e</sup> métropole la plus verte par la présence remarquable de ses espaces naturels, agricoles et forestiers et par la grande diversité de ses paysages de la vallée de la Moselle, les Côtes de Moselle, le Pays Haut, le Plateau lorrain versant Rhin, à la vallée de la Seille. Le site Natura 2000 « Pelouses du Pays Messin » la singularise même à l'échelle du territoire européen en raison de la rareté de ses milieux naturels. Ce patrimoine constitue un défi, celui de préserver les milieux naturels et la biodiversité associée, et une opportunité, celle de renforcer le rôle de la nature dans le bien-être et le cadre de vie des métropolitains.

C'est l'objet de ce chantier, par lequel Metz Métropole entend sensibiliser les publics aux enjeux de biodiversité (événements, espaces d'informations) et travailler sur l'ensemble des usages conférés à la nature :

- L'adaptation au changement climatique en s'appuyant notamment sur le rôle de la végétation dans la préservation d'îlots de fraîcheur et en sélectionnant des essences végétales diversifiées, adaptées au climat local et futur.
- Le bien-être et la vie quotidienne en faisant la part belle à la nature dans les projets urbains afin de faciliter l'accès à la nature et à ses ressources : squares, parcs, jardins partagés, toits végétalisés, cheminements doux.
- Le tourisme et le loisir en poursuivant la mise en valeur et l'aménagement paysager des sites naturels métropolitains (panorama, sentiers, parcours pédagogiques) et en définissant les règles de préservation et de vivre ensemble de ces espaces pour limiter les conflits d'usages.

La Moselle et les nombreux paysages en eau de sa vallée sont au cœur de l'ensemble de ces enjeux et usages de l'écologie urbaine. Ainsi, de nombreux projets métropolitains se fondent sur la présence structurante de ce fleuve et de ses berges pour développer les loisirs (nautisme, baignade) ou l'économie (navettes fluviales, guinguettes) ou encore la sensibilisation à la biodiversité (parcours pédagogiques) qui constitue un enjeu d'avenir.

### Les objectifs et projets stratégiques

- **Favoriser l'adaptation au changement climatique, protéger les espaces naturels et enrichir la biodiversité**
  - **Un programme de préservation et restauration des espaces naturels métropolitains**

Le territoire de Metz Métropole comprend une grande diversité d'habitats naturels et semi naturels (pelouses calcaires, vergers, zones humides, forêts, haies ...). Certains constituent de grandes entités géographiques et des marqueurs identitaires forts : Mont Saint-Quentin, Côtes de Moselle (avec notamment le site Natura 2000 Pelouses du Pays Messin), Etangs de Saint-Rémy, berges de la Moselle et de la Seille, et prochainement Pelouses de Lorry-Mardigny. Ces espaces, réservoirs de biodiversité au cœur des trames vertes et bleues, représentent aujourd'hui une richesse patrimoniale forte (espèces présentes, habitats remarquables, identité paysagère du territoire ...).

Ainsi Metz Métropole entend déployer un programme de préservation et de restauration des espaces naturels avec 3 cibles prioritaires :

- Le Mont Saint-Quentin qui s'étend sur les Communes de Lessy, Scy-Chazelles, Longeville-lès-Metz, le Ban-Saint-Martin, Plappeville et Lorry-lès-Metz. Il s'agira de poursuivre le plan de gestion sur le volet agricole, notamment sur le périmètre de protection du PAEN de Scy-Chazelles et de Lessy, sur le volet touristique en structurant le stationnement, la signalétique et la création de points de vue sur le site, et sur le volet patrimonial en finalisant la mise en sécurité des ouvrages militaires.
- Le site des Etangs de Saint-Rémy qui s'étend sur plus de 1 000 hectares et regroupe près de 100 plans d'eau de différentes tailles. Il occupe un positionnement stratégique et fait le trait d'union entre l'agglomération messine et la partie nord du Sillon mosellan. Un projet de requalification, autour des thématiques de préservation de l'environnement, de tourisme local et de sports nautiques doux a été initié en partenariat avec Rives-de-Moselle.
- Les espaces naturels (Berges, Côtes de Moselle, Pelouses de Lorry-Mardigny, espaces boisés...) pour lesquels Metz Métropole veut déployer des travaux de restauration et renaturation. Metz Métropole portera également une attention particulière aux continuités écologiques présentes sur le territoire métropolitain, et notamment la reconstruction de réseaux de haies. Le développement de ces espaces permettra de proposer des actions à destination des habitants du territoire (cartographie de sentiers de balade, petit mobilier, sensibilisation à la richesse écologique et patrimoniale ...).

En complément de la valorisation du Mont-Saint-Quentin portée par Metz Métropole, la commune de Longeville-lès-Metz souhaite par exemple porter une attention et une action particulière sur le devenir des coteaux, la plupart en friche. La commune souhaite mettre en place différentes actions visant à valoriser, mettre en valeur et rendre accessibles ces espaces. Pour cela, des actions sont déjà engagées concernant la remise en état des circuits et chemins de randonnée sur le territoire communal, et s'accompagneront d'un balisage adéquat.

#### - **La création d'îlots de fraîcheur sur le territoire métropolitain**

Plusieurs Communes de Metz Métropole portent également des projets d'aménagement de parcs et jardins pour doter leur territoire d'îlots de fraîcheurs : aménagement du parc du Clos St Vincent à Cuvry, projet de jardins partagés à Chesny, aménagement du jardin du presbytère à Fey, création d'un espace paysager de détente à Lessy, création de jardins partagés à Longeville-lès-Metz, deux projets de forêts urbaines dans les quartiers de Devant-les-Ponts et la Patrotte à Metz, projet de forêt urbaine à Marly, aménagement du Parc Europa à Montigny-lès-Metz, aménagement du parc du Breuil à Plappeville, création de jardins familiaux à Woippy...

La Ville de Metz investira tout particulièrement dans les espaces naturels des Berges de la Moselle pour leur donner toute leur place au sein de la Ville. Le projet de requalification permettra une meilleure appropriation et valorisation de cet espace par les messins en facilitant les liaisons par navette fluviale, en créant une aire de baignade naturelle et un parcours ludique et en engageant des travaux sur les équipements touristiques et de loisirs tels que le camping et l'auberge de jeunesse.

- **Améliorer la biodiversité par la connaissance et la sensibilisation :**

- **Un projet de création d'un Pavillon de la biodiversité au Musée de La Cour d'Or :**

Metz Métropole développe l'offre culturelle de son Musée de La Cour d'Or qui permet aux résidents et touristes de découvrir l'art et l'histoire de Metz et du pays messin de la période gallo-romaine au XX<sup>e</sup> siècle. Elle porte désormais un projet de création d'un Pavillon de la Biodiversité. Le programme consistera en la création d'un espace muséographique de 350m<sup>2</sup> sur la biodiversité au sein du Musée de La Cour d'Or en s'appuyant sur les riches collections d'histoire naturelle du musée.

Ce projet de Pavillon de la biodiversité porte trois grandes ambitions :

- La sensibilisation du public à la biodiversité

- La valorisation et la conservation des collections d'histoire naturelle ;
- La recherche scientifique et le transfert des connaissances.

Le projet de Pavillon, en résonance avec le projet des Récollets porté par la Ville de Metz, doit ainsi contribuer à améliorer la connaissance et la sensibilisation des publics à la biodiversité en mettant en place des nouveaux supports pédagogiques grand public. Pour cela, il sera composé d'espaces mettant en valeur la présentation des collections biologiques soutenue par un discours sur la biodiversité avec des dispositifs didactiques multimédias. Ce pavillon sera créé dans l'actuelle "Aile de Conservation" qui abrite les espaces de la Direction, de la conservation et la bibliothèque-documentation du Musée. Les travaux bâtimentaires s'inscriront dans le cadre du programme de rénovation thermique des bâtiments métropolitains. La création de ce Pavillon de la biodiversité s'accompagne de l'aménagement d'un espace dédié à la conservation dans l'Aile des Trinitaires au 4 rue du Haut Poirier.

#### - **Un projet de réhabilitation des Récollets, haut-lieu de l'écologie urbaine**

A travers son projet de réhabilitation du cloître des Récollets, la Ville de Metz souhaite proposer un haut-lieu de l'écologie urbaine sur le territoire, œuvrant en faveur des transitions écologiques. Les Récollets permettront de réunir et de créer des passerelles entre acteurs de l'écologie pour faire émerger des projets communs. Il sera également un lieu de référence pour accueillir le public, sensibiliser et susciter la réflexion. Plus largement ouvert, le site accueillera en effet le grand public dans des espaces dédiés à l'information et à la sensibilisation via du théâtre d'animations, d'expositions et d'événements autour des transitions. Afin de rayonner au-delà de Metz, la Ville s'appuiera notamment sur l'Institut Européen d'Ecologie et le monde universitaire. Le projet porte sur l'ensemble du patrimoine et des espaces intérieurs et extérieurs, comme les jardins, de ce site historique.

- **Préserver la ressource en eau, restaurer la qualité des milieux aquatiques et prévenir les risques**

L'eau est un sujet central de la coopération intercommunale puisque dès 1967 a été créé le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'agglomération messine. La « stratégie » eau de Metz Métropole sera désormais formalisée au sein du Contrat territorial Eau-Climat en cours d'élaboration avec l'Agence de l'eau, et s'intègre pleinement dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et le Plan Climat-Air-Energie territorial (PCAET) en cours d'élaboration. Redonner toute sa place à l'eau dans l'écosystème écologique est essentiel pour préserver la biodiversité, lutter contre les phénomènes de sécheresse, et prévenir les inondations.

C'est pourquoi, Metz Métropole souhaite mettre en œuvre et développer une gestion intégrée des eaux pluviales respectueuse du cycle naturel de l'eau en favorisant l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle. La réalisation puis l'animation d'un Schéma Directeur sur cette thématique permettra de fédérer et mutualiser les moyens des différents acteurs du territoire. D'ores et déjà de nombreuses Communes se sont engagées dans des programmes ambitieux de désimperméabilisation et de végétalisation de leurs espaces publics : Amanvillers, Augny, Chesny, Cuvry, Fey, La Maxe, Le Ban Saint-Martin, Longeville-lès-Metz, Marieulles-Vezon, Metz, Montigny-lès-Metz, Noisseville, Plappeville, Saulny, Scy-Chazelles, Vernéville, Woippy...

La Commune du Ban-Saint-Martin a, pour exemple, initié une démarche citoyenne de végétalisation d'une cour d'école via ses « ateliers du ban », un projet qui vise à concevoir de manière collective des solutions innovantes d'aménagement des espaces publics. En 2021, le premier projet porté par les ateliers est le réaménagement de la cour de l'école élémentaire Paul Verlaine en faisant participer les élèves autour des bases suivantes : gestion des eaux pluviales, végétalisation, perméabilité des sols.

S'agissant de la Métropole, cette thématique est désormais systématiquement intégrée à tout nouveau projet urbain. Elle entend ainsi développer le label « HQE aménagement » et noue de plus en plus de partenariats avec des acteurs notamment économiques du territoire (les zones commerciales par exemple) pour les sensibiliser à ce sujet.



Metz Métropole est également engagée depuis de nombreuses années dans un programme volontariste de restauration et renaturation de cours d'eau (ex : reprise du ruisseau du Ruisseau Saint-Pierre et de ses affluents pour 1 400 000 € en 2019 –2020). Elle poursuivra cet effort sur les années à venir, avec d'ores et déjà un programme de travaux s'élevant à plus de 10M€.

Mais l'eau est également une importante ressource pour la vie humaine, la qualité de l'eau est ainsi une problématique majeure sur le territoire métropolitain. A ce titre, Metz Métropole, appuyée par son « SERM » (Syndicat des Eaux de la Région Messine) et sa Régie de l'eau, souhaite apporter des réponses amitiieuses pour améliorer la qualité de l'eau sur son territoire : programme de Paiements pour Services Ecosystémiques (PSE) sur le Rupt-de-Mad qui alimente le SERM depuis le lac de la Madine, projet Actiflocarb, études en cours pour la sécurisation des ressources en eau potable...

### 3. LA MOBILITE ET L'ACCUEIL :

#### Le cadre stratégique

Au carrefour des liaisons européennes, la localisation de Metz Métropole est un atout, essentiel pour son développement, sur lequel elle doit capitaliser de manière pérenne en conjuguant accessibilité et mobilités de proximité. C'est l'objet de ce chantier métropolitain qui porte sur les transports extra et intramétropolitains et sur les nouvelles mobilités.

La feuille de route métropolitaine en matière de mobilité, qui prend corps au sein du Plan de Déplacements Urbains 2020 (PDU), poursuit quatre axes :

- L'amélioration de l'accessibilité vers Metz Métropole afin de conforter le rayonnement du territoire dans son bassin de mobilité et au cœur de l'Europe. Pour cela, des investissements sur les grandes infrastructures de transport (A31, RN431, gares, ports de Metz) sont nécessaires, portés par l'Etat avec le soutien de Metz Métropole. Ces équipements sont en effet au centre des relations transfrontalières. Metz Métropole entend à ce titre organiser leur complémentarité avec les réseaux de transports métropolitains et participer activement à la mise en œuvre de ces projets.
- Le renforcement de l'accessibilité au sein de Metz Métropole et la mobilité quotidienne afin de faciliter les trajets domicile-travail et l'accès des habitants aux lieux de vie (emploi, commerces, services). Metz Métropole poursuivra ses investissements dans l'offre de mobilité (transports en commun, pistes cyclables, parking-relais) en l'adaptant au développement de nouveaux quartiers et en développant son attractivité (fréquence, rapidité, fiabilité) pour multiplier son usage par les habitants.
- L'encouragement aux mobilités de proximité afin de répondre à tous les motifs de déplacement (domicile-travail, scolaire, achats, loisirs). Metz Métropole multipliera les réseaux piétonniers sur des courtes distances et les cheminements doux dans les Communes, et entre les territoires, et investira dans des aménagements de sécurité facilitant la pratique de la marche.
- La promotion de nouvelles pratiques de mobilité afin de transformer les habitudes de mobilité des habitants, associations et entreprises. Metz Métropole facilitera la création de solutions intermédiaires entre les véhicules individuels et le transport collectif (covoiturage, autopartage, navette fluviale) et encouragera les innovations dans le domaine économique, telle que la logistique du dernier kilomètre.

Cette feuille de route donne un cap à 2030 : une part des transports en commun dans les mobilités portée de 9% à 12%, une pratique du vélo multipliée par trois, une baisse de l'utilisation de la voiture avec un objectif d'un seul déplacement sur deux réalisé en voiture.

#### Les objectifs et projets stratégiques

- Renforcer les transports collectifs et adapter l'offre de transport aux dynamiques urbaines

- Une troisième ligne du Bus à haut niveau de service (BHNS) pour Metz-Marly

Action phare en matière de mobilités durables, Metz Métropole porte un important investissement de développement d'une nouvelle ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) afin de relier Marly au centre-ville de Metz, via Montigny-lès-Metz. Longue de 10 km, cette ligne offrira une desserte plus fine, et accessible à un plus grand nombre d'habitants : 38 000 habitants dans un rayon de 500 mètres et près de 27 000 travailleurs. Cette nouvelle ligne, qui sera ouverte à l'automne 2025, doit en effet répondre à des territoires en développement marqués par une forte densité de population et d'emplois, développement

d'activités économiques et culturelles dans les quartiers traversés, changement des habitudes de déplacement, notamment domicile-travail.

Comme en 2013 à l'arrivée de METTIS, la création de cette nouvelle ligne sera accompagnée d'une réorganisation du réseau Le Met' afin de répondre aux nouveaux besoins de déplacement. Au nord-est du territoire, la Ligne METTIS A sera ainsi prolongée afin de desservir l'hôpital Robert Schuman. Cette extension permettra également de desservir le nord de l'Actipôle, zone à forte densité d'emplois.

Metz Métropole est lauréate depuis le 06 octobre 2021 de l'appel à projets « transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux » lancé par le Ministère de la transition écologique (2 010 000€ pour la 3<sup>e</sup> ligne de BHNS et 790 000€ pour le prolongement de la ligne de METTIS A).

#### - Une adaptation des dessertes de transport en commun

Consciente du rôle primordial des transports dans la transition écologique, puisque le secteur constitue 48% des émissions de gaz à effet de serre de Metz Métropole et 33% de la consommation énergétique, Metz Métropole met tout en œuvre pour que l'offre de transports s'adapte aux évolutions du territoire et à la demande sociale.

Ainsi dès la rentrée 2021, les habitants bénéficieront de nouvelles possibilités d'utilisation des transports : certaines lignes seront renforcées jusqu'à 22H30 pour faciliter les déplacements en soirée, une nouvelle navette de centre-ville sera déployée pour doper l'attractivité commerciale, une navette permettra de desservir le site d'Amazon aux horaires de travail, la desserte du Val-Saint-Pierre sera améliorée pour gagner plus facilement la gare de Peltre ou le Centre hospitalier... Un travail est également en cours pour agir sur les itinéraires pour lesquels les transports sont surchargés aux heures de pointe.

Enfin, la création d'une navette fluviale est prévue afin de relier Metz (Moyen-Pont) à Moulins-lès-Metz en passant par Longeville-lès-Metz et Scy-Chazelles en profitant de la ressource que représente la Moselle en termes d'amélioration des conditions de mobilité.

#### - Des nouvelles infrastructures et actions pour encourager des pratiques de mobilités diversifiées

Metz Métropole s'engage également par des actions en faveur :

- Du déploiement ou de l'amélioration des pistes cyclables : afin d'encourager la pratique du vélo, Metz Métropole a identifié la nécessité de construire de nouvelles pistes, par exemple aux abords de l'île du Saulcy pour les étudiants, mais également d'agir sur les pistes existantes pour régler les problèmes de sécurité, de discontinuité ou de lisibilité qui nuisent au développement de cette pratique. Le schéma directeur cyclable de Metz Métropole prévoit ainsi le doublement du réseau cyclable à l'horizon 2030 par l'aménagement de 19 nouvelles liaisons.
- De la construction de nouveaux parkings relais et parkings de covoiturage : les parkings relais (Foire Expo, Rochembeau, Woippy) ont fait la preuve de leur utilité pour faciliter l'accès au cœur de Metz Métropole depuis le bassin de vie. Leur développement va être poursuivi pour répondre aux problématiques de saturation (Rochembeau) ou compléter l'aménagement de la 3<sup>e</sup> ligne BHNS (un parking relais et un parking de covoiturage seront construits en bout de ligne) et faciliter l'accès vers Metz Métropole par le Sud. Un nouveau parking relais sera ainsi mis en service à Magny en septembre 2021.
- Du développement de l'usage du train et du TER : Metz Métropole est desservie, à l'intérieur de son ressort territorial, par la gare de Metz-Ville et les haltes TER de Peltre, Ars-sur-Moselle, Metz-Nord et Woippy qui complètent utilement l'offre de transport au sein de Metz Métropole. En mobilisant sa compétence en matière d'aménagement des abords des gares (pistes cyclables, stationnement...), Metz Métropole encouragera leur

développement. Un plan d'actions découlera par exemple de l'étude MUM (« Metz Urban Mobility ») initiée sur la gare de Metz en partenariat avec la Région. La Métropole s'engage par ailleurs pleinement aux côtés de la Région sur le programme régional en faveur des transports ferroviaires (projet de Réseau Express Métropolitain Européen, nouvel atelier de maintenance à Montigny-lès-Metz, schéma des infrastructures de mobilité 2030-2050, développement des capacités ferroviaires, investissements dans le matériel roulant...). La Commune d'Ars-sur-Moselle porte ainsi un projet de réhabilitation de sa gare qui compte 700 voyageurs par jour. Cette dernière pose aujourd'hui des problématiques d'entretien, de mise en conformité et d'accessibilité. Afin de dynamiser l'utilisation de cette gare et d'améliorer les conditions d'accueil des voyageurs, la Commune souhaite réhabiliter ce lieu, important pour l'image du territoire, notamment en réouvrant la salle d'attente ou en installant un local à vélos.

## 2. COMPETITIVITE

Metz Métropole fonde son développement économique sur son identité et ses atouts. A ce titre, elle a affirmé dès 2016 son positionnement de cité européenne « Art & Tech ». Metz Métropole valorise ainsi une excellence territoriale aux confluences des Arts (culture, industries créatives et culturelles, patrimoine, design, architecture, art de vivre) et des Technologies (innovation, culture de l'ingénieur, développement du numérique, transferts de technologies...). Ce marqueur identitaire s'illustre dans des projets messins à fort rayonnement tels que le Centre Pompidou-Metz, le Festival Constellations, le label French Tech, ...

Metz Métropole se démarque par des filières d'excellence très ancrées sur le territoire tels que les matériaux et procédés (Pôle de compétitivité Materialia, Institut de recherche technologique – IRT matériaux, CEA Tech - Commissariat à l'Energie Atomique, future plateforme Procédés et mécanique des matériaux), la logistique (Ikéa ; Stef ; Belgatrans ; Amazon...), la photonique, la santé, l'automobile. Dans le domaine de l'économie numérique, Metz Métropole a ainsi structuré un environnement favorable à la création et au développement de startups reconnues par l'Etat à travers la labellisation « Métropole French Tech » en 2015 et « Capitale French Tech » en 2019.

Le travail réalisé pour tisser cet écosystème est une source d'inspiration pour l'action métropolitaine. Pour intensifier les activités économiques, Metz Métropole ambitionne d'accompagner la création d'écosystèmes sur les secteurs d'activités à forte valeur ajoutée, en s'appuyant sur les entrepreneurs et les acteurs d'innovation du territoire comme les centres de recherche ou de transfert de technologie. Metz Métropole entend poursuivre les investissements à même de renforcer les entreprises issues de ces filières d'excellence en vue de doper leur compétitivité et d'accompagner leurs transitions.

Leur compétitivité sera également dynamisée par une politique d'aménagement métropolitaine structurée, proposant un foncier et un immobilier d'entreprises adaptés aux besoins d'implantation d'acteurs extérieurs ou au besoin de croissance des entreprises locales.

Dans cette stratégie de développement économique, Metz Métropole porte une attention toute particulière aux commerces de centres-villes et centres-bourgs, malmenés par les nouvelles habitudes de consommation et la surabondance de centres commerciaux en périphérie messine. Afin de redonner de la vitalité aux cœurs de ville, Metz Métropole actionne tous les leviers disponibles afin d'y attirer à nouveau les habitants, les investisseurs et les commerçants.

Enfin, Metz Métropole doit tenir compte de l'attractivité croissante du Luxembourg sur la main d'œuvre frontalière. Ce sont désormais près de 100 000 frontaliers lorrains qui travaillent au sein du Grand-Duché, dont 13 700 frontaliers quotidiens issus de l'arrondissement de Metz. Si cette proximité luxembourgeoise est une chance, elle requiert de mettre en adéquation la formation et l'emploi disponibles sur le marché métropolitain en identifiant le besoin des entreprises, banques, commerces, services, artisans du Grand-Duché comme de la Moselle.

De nouvelles formations professionnelles pourront ainsi être créées en lien avec les besoins et filières du territoire, aussi bien ancrées qu'émergentes. En matière d'enseignement supérieur, Metz Métropole souhaite également faire de Metz une grande ville étudiante en soutenant les investissements sur le patrimoine universitaire et en agissant en faveur des conditions de vie étudiantes (logements, restaurants universitaires, lieux de rencontre) qui constituent deux moteurs forts de l'attractivité universitaire.

## 4. L'ECONOMIE NORD-LORRAINE

### **Le cadre stratégique**

Sur le champ de l'économie, Metz Métropole partage un destin commun avec ses territoires voisins, au sein d'un espace Nord-Lorraine en mutation marqué par le passage d'une croissance portée par les industries lourdes à un développement conséquent du secteur tertiaire. Aujourd'hui, l'industrie n'est plus une spécificité de l'économie métropolitaine, mais la métallurgie et l'automobile restent des secteurs majeurs du nord-lorrain (Cattenom, Val de Fensch, Rives de Moselle). Cette conversion s'est accompagnée par un accroissement très fort des liens avec le Luxembourg, pourvoyeur d'emplois pour l'ensemble de la Grande Région. Le chantier métropolitain de la compétitivité s'inscrit donc inévitablement dans une vision plus large du développement nord-lorrain. Les interdépendances évidentes entre les entreprises des territoires industriels et le territoire métropolitain, où se concentrent les acteurs de l'accompagnement, de la recherche et de l'innovation, impliquent la nécessité de raisonner de façon globale. Les enjeux de formation et d'attractivité sont donc au cœur de la feuille de route et de ce chantier métropolitain.

Face au défi de l'attractivité économique, Metz Métropole a conscience de la nécessité d'actionner utilement tous les facteurs pour lesquels des femmes et des hommes à haut potentiel auraient envie de venir s'installer à Metz ou des jeunes actifs d'y rester : vie étudiante, offre culturelle et événementielle, possibilité d'évolution professionnelle transfrontalière, vitalité commerciale... L'enjeu de la revitalisation commerciale est ainsi particulièrement prégnant pour Metz Métropole. La feuille de route métropolitaine vise ainsi à conforter les centres-villes et centres-bourgs comme cœurs du bassin de vie en entretenant l'attractivité commerciale, culturelle et de loisirs et en valorisant les atouts patrimoniaux.

Ce plan d'actions, également favorable au développement de l'attractivité étudiante, sera complété par des investissements forts sur les campus messins et leur patrimoine immobilier, ainsi qu'en faveur des lieux de rencontres et échanges pour faire de Metz une grande ville étudiante. En complément, il sera indispensable d'investir largement sur la formation pour répondre aux besoins d'un marché de l'emploi commun aux deux territoires frontaliers. Metz Métropole souhaite accompagner l'Etat et la Région dans cette mission, en responsabilité sur le volet de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Ce chantier sera réalisé en complémentarité avec les Communes de Metz Métropole qui ont développé pour certaines des missions emploi-insertion pour tous les publics du territoire.

### **Les objectifs et projets stratégiques**

#### **- Revitaliser les centres-villes commerçants**

Comme de nombreux territoires, Metz Métropole fait face à une perte d'attractivité de ses centres-villes et centres-bourgs qui se manifeste notamment par la vacance d'importantes cellules commerciales (12% de vacance au centre-ville de Metz). Pour réenchanter et dynamiser l'attractivité de ses centres, Metz Métropole et l'ensemble des Communes concernées ont ainsi engagé de nombreuses mesures concrètes comme le recrutement d'un manager de centre-ville à Metz, le développement du commerce en ligne par la création notamment d'une place de marché dénommée "J'achèteàmetzmetropole.fr", la végétalisation des places et des artères principales, l'élargissement des terrasses commerçantes, le lancement d'une nouvelle politique de stationnement permettant de disposer d'une heure de stationnement gratuite sur 421 places de centre-ville, ou la mise en place d'ici 2022 d'une taxe sur les locaux vacants à l'échelle de la Ville de Metz.

#### **- La constitution d'une Opération de revitalisation du territoire (ORT) – renforcer l'attractivité commerciale**

Pour aller plus loin dans cette démarche et proposer une réponse durable, Metz Métropole

s'engage désormais dans une Opération de revitalisation du territoire (ORT). Elle devient ainsi la deuxième métropole en France à engager cette opération, après Brest, opération qui apportera des solutions techniques et juridiques pour pouvoir acquérir en priorité, imposer des règles d'urbanisme et intervenir sur le bâti. Une société de portage foncier sera créée pour pouvoir intervenir directement et reconquérir les espaces de commerce et de logements. L'utilité d'une telle société est double. D'une part, elle permettra de remettre sur le marché des biens immobiliers d'intérêt complexes en termes de rénovation. D'autre part, elle donnera les moyens de proposer des loyers attractifs, en particulier pour les cellules d'activités. Afin de répondre aux enjeux du territoire, Metz Métropole est accompagnée par la SCET (Services, Conseil, Expertises et Territoires) et pourrait entrer dans le capital d'une société de portage foncier pour un montant en capital restant à définir.

La feuille de route métropolitaine, qui se formalisera notamment dans l'élaboration d'un schéma de développement commercial et d'un « plan guide » spécifique pour le centre-ville de Metz prévoit également des actions en matière d'animation et de communication (création d'événementiels, travail de référencement de la destination, supports d'accompagnement à l'installation des commerces, outils numériques de promotion des commerçants et artisans...), en matière d'accessibilité (stationnement, conseil en mobilité, encouragement de la marche et du vélo, signalétique...), ou de cadre de vie (végétalisation, requalification d'espaces publics comme la place Coislin, valorisation des berges de la Moselle...).

La Ville de Metz apportera ainsi une attention particulière à l'amélioration du cadre de vie sur le quartier d'Outre-Seille en renforçant la présence de l'eau et de la nature (végétalisation de l'école Saint-Eucaire et de la place des Charrons, aménagement du jardin des tanneurs...), en valorisant le patrimoine médiéval et culturel (Hôtel de Burtaigne, Eglises, Porte des allemands) et en développant l'identité artisanale du quartier.

#### - Investir dans l'immobilier, les campus et la vie étudiante

Le patrimoine universitaire de Metz Métropole nécessite d'importants travaux de rénovation qui doivent faire l'objet d'une action conjointe des partenaires de Metz Métropole que sont l'Etat et la Région. Ainsi, dans le cadre du plan France Relance, l'Université de Lorraine a obtenu une enveloppe financière de 22 M€ dédiée aux travaux de rénovation énergétique. Metz Métropole a quant à elle dédié 1 million des 8 millions de son plan de redémarrage au soutien du plan conséquent de réhabilitation et de rénovation engagé par le CROUS sur les logements étudiants sur le campus du Saulcy à Metz. Consciente de l'importance de ces enjeux dans l'attractivité du territoire, Metz Métropole souhaite investir dans le patrimoine universitaire autour de deux axes.

#### - **Des investissements en faveur du logement étudiant**

L'investissement dans le logement social, qui représente un levier fort des politiques sociales et de mobilité pour l'étudiant, revêt une importance fondamentale dans le parcours de réussite d'études. Sur le territoire métropolitain, sur les 1000 logements proposés par le CROUS Nancy-Metz Lorraine, plus de 700 nécessitent une rénovation lourde et ne proposent plus le niveau de confort et les standards à même de répondre aux attentes des étudiants et de leurs parents. Ces conditions d'hébergement altèrent considérablement la qualité de vie des étudiants et donc leurs conditions d'études et de réussite. Le soutien financier actuel de Metz Métropole contribue à la réhabilitation de plusieurs bâtiments de logements étudiants. A terme, un nouveau bâtiment devrait voir le jour sur le site afin de compenser les places perdues en raison de l'agrandissement des logements réhabilitées. Metz Métropole pourrait soutenir ce nouveau projet immobilier. Les choix d'investissements portés par la Métropole s'appuieront sur les analyses issues de l'Observatoire territorial du logement étudiant de Metz Métropole (OTLE), en coopération avec l'agence d'urbanisme.

- **Des investissements dans la vie étudiante et ses lieux de vie, notamment les campus**

Metz Métropole comprend trois campus : le Saulcy (à dominante Sciences Humaines et Droit-Administration), les campus Bridoux et Technopole (à dominante Sciences, Technologies et Management) et le campus de Montigny-Lès-Metz (à dominante Sciences de la Formation).

En lien direct avec les Communes, en charge de la vie étudiante, Metz Métropole souhaite favoriser le développement de ces campus comme des « villages étudiants » ouverts sur la ville et développer les tiers-lieux permettant aux étudiants de se retrouver et d'imaginer des projets communs. Metz Métropole part pour cela du constat que les lieux de convivialité et d'animation manquent sur Metz Métropole, que les équipements prennent mal en compte les rythmes et besoins de leurs usagers et que les sites sont en partie coupés de la ville. En réponse à ces défis, Metz Métropole souhaite soutenir les projets en faveur des conditions de vie étudiante tels que la réhabilitation du Restaurant Universitaire Verlaine (CROUS) et mobiliser sa compétence d'aménagement pour améliorer le cadre vie et les mobilités, notamment douces, sur les campus métropolitains. Afin de permettre aux étudiants de se rendre plus facilement sur leurs campus, l'offre de transport a été adaptée, avec une réduction des tarifs des abonnements étudiants à compter de juillet 2021.

- **Améliorer l'accès à l'emploi et la formation professionnelle**

Metz Métropole et ses Communes sont engagées fortement en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Metz Métropole finance ainsi la Mission Locale du Pays Messin qui coordonne et promeut toutes actions et initiatives destinées à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, et particulièrement des plus défavorisés. La découverte par les jeunes des métiers de l'agriculture fait ainsi partie des actuels chantiers, communs à Metz Métropole et à la Mission Locale. La Ville de Metz, à travers sa Cellule emploi et insertion, propose des services sur mesure aux demandeurs d'emploi (accompagnement individuel à la recherche d'emploi, inclusion numérique, mise en relation avec le service public de l'emploi...). Interlocuteur reconnu des entreprises, la Cellule emploi et insertion est une porte d'entrée pour les recruteurs en recherche de main d'œuvre. La Ville de Metz souhaite faire monter en puissance ce dispositif d'accompagnement des demandeurs d'emploi et de relais pour les entreprises locales en touchant un public de plus en plus large et en renforçant son accompagnement. La Ville de Metz cherche également à développer l'employabilité des plus éloignés de l'emploi à travers des dispositifs comme ses ateliers-chantiers d'insertion ou l'engagement vers la labellisation Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée. Une nouvelle antenne d'une école de la deuxième chance est également en cours de création sur le territoire messin, afin de permettre à ceux qui le souhaitent, de reprendre des études dans de bonnes conditions, et de lutter contre l'échec scolaire et les discriminations. Metz Métropole, la Ville de Metz et la Mission Locale du Pays Messin travaillent également de concert pour que les habitants aient accès aux offres proposées par Amazon, à la suite de l'implantation de l'entreprise sur le territoire messin.

- **Développer les compétences numériques, facteur de compétitivité et d'emploi**

- **Une contribution à l'émergence d'une école du numérique sur le territoire**

Afin de développer l'économie numérique et la compétitivité, le développement des compétences sur le territoire métropolitain est un prérequis indispensable pour répondre aux besoins de recrutement des start-up et PME innovantes, nourrir la dynamique entrepreneuriale autour des technologies de rupture (« deep tech ») et contribuer à la transition numérique des entreprises traditionnelles. C'est pourquoi, Metz Métropole accompagnera la création sur son territoire d'une école du numérique de portée régionale, permettant d'injecter chaque année dans les entreprises de 150 à 250 experts des nouveaux métiers du numérique (intelligence artificielle, big data, objets connectés, ...).

Cette école, ouverte à tout type de public, sans distinction de diplôme, sera basée sur une



pédagogie mêlant accompagnement de proximité et formation en ligne qui permettra de garantir une employabilité immédiate des talents formés. En associant les entreprises à ce projet, le pari de la Métropole est de garder ces talents sur le territoire et de constituer un vivier d'expertise locales sur les technologies clés afin que l'impact soit majeur en termes de création de valeur dans les entreprises messines. Le projet se distingue à ce titre de dispositifs de type Simplon ou MNS.

Metz Métropole envisage le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt afin de faire émerger cette école dont le modèle économique devra reposer sur un financement par les entreprises membres du club, après un soutien financier de Metz Métropole et de la Région durant trois ans. Cette école aura vocation à s'implanter sur le Technopole, à Telis notamment, en proximité des incubateurs (THE POOL, L'Incubateur Lorrain, le PEEL), des écoles d'ingénieur et des laboratoires de recherche.

- Un programme d'inclusion numérique pour favoriser l'employabilité

L'inclusion numérique est un impératif social pour les publics en exclusion mais également un facteur d'accès à l'emploi. Metz Métropole se donnera ainsi comme objectif de former 5000 personnes sur le numérique, en mutualisant les outils de recrutement, de formation et de suivi, par exemple avec le Département de la Moselle qui poursuit une ambition comparable via Moselle Fibre.

## 5. L'INTELLIGENCE COLLECTIVE :

### Le cadre stratégique

Afin de favoriser la transition économique, indispensable à la compétitivité du territoire, Metz Métropole mise sur l'innovation et l'intelligence collective. Le territoire métropolitain possède une vraie force en la matière à travers ses deux campus (Saulcy, Technopôle), ses cinq centres de transferts de technologie (Institut Lafayette, CEA Tech, IRT M2P, ImpactE et EIT Raw Matters), son pôle de compétitivité, ses tiers-lieux (BLIIDA), ses grandes entreprises (UEM, Amazon...) comme ses startups... Forte de cet écosystème technologique et économique, Metz Métropole se distingue dans des domaines tels que les matériaux et procédés, la santé, l'automobile, les énergies renouvelables. Le génie industriel, le génie mécanique et le génie des matériaux sont ainsi au cœur de l'enseignement supérieur et de la recherche messin, qui possède toutes les fondations de l'industrie du futur. Plusieurs filières d'avenir telles que l'hydrogène vert, la logistique ou la photonique pourraient ainsi profiter de ce terreau messin en matière d'innovation.

L'existence de « filières » et donc d'acteurs économiques et d'innovation interdépendants sur le territoire n'est néanmoins pas un facteur suffisant pour développer « l'intelligence collective » dès lors que les conditions de leur rencontre n'ont pas été créées. Les petites entreprises ont, à titre d'exemple, difficilement accès aux moyens de recherche et de développement requis par les progrès technologiques de plus en plus rapides.

C'est l'objet de ce chantier métropolitain, au sein duquel Metz Métropole initie des actions à même de faciliter les contacts, collaborations et projets communs entre étudiants, chercheurs, entrepreneurs. Pour devenir une terre d'innovation, au centre d'un tissu d'entreprises, d'universités et de laboratoires, Metz Métropole a conscience de la nécessité d'aider à la création des réseaux cohérents par :

- Le rapprochement des entreprises au sein de filières ou de zones d'activités économiques.
- Le rapprochement du monde académique et du monde économique.
- Le rapprochement des étudiants et du monde du travail.

Pour cela, Metz Métropole souhaite investir dans des lieux favorables aux échanges, tels que les campus, les tiers-lieux ou les zones d'activités, encourager les projets d'innovation des entreprises en leur apportant un soutien financier et poursuivre le développement de la recherche sur le territoire, en dotant les entreprises et les acteurs scientifiques d'équipements performants et de technologies de pointe.

### Les objectifs et projets stratégiques

- Développer les filières, équipements et projets d'excellence
- Un soutien à la constitution de filières d'excellence : photonique, logistique, hydrogène...

Afin de pousser l'excellence du territoire sur plusieurs spécialités fortes, Metz Métropole entend soutenir et mettre en réseaux les acteurs de plusieurs filières telles que :

- La photonique : Metz Métropole soutient d'ores et déjà la « chaire photonique » créée au sein du Campus de Metz de CentraleSupélec et seule chaire en France dédiée à la science et aux technologies relatives à la lumière. En partenariat avec la Région, dans le cadre du Business Act, Metz Métropole souhaite accompagner le développement d'un « institut photonique ». Le projet vise à devenir leader dans ce domaine au niveau national et européen et ainsi participer à des projets collaboratifs, à développer les compétences et

la formation en la matière et à faciliter le développement d'innovations autour des applications de la photonique (information et communication, industrie, santé, énergie...) en faveur des entreprises.

- L'hydrogène : dans le cadre de la « Stratégie hydrogène France » qui vise à accélérer le déploiement de l'H2 et à industrialiser les solutions H2, Metz Métropole entend construire et faire vivre un écosystème H2 vert sur le territoire. Pour cela, il est nécessaire de développer une filière regroupant production, distribution et usages et d'engager plusieurs actions : production d'électricité renouvelable, production d'hydrogène par électrolyseur, installation de stations d'avitaillement sur le territoire, conversion des véhicules lourds. C'est l'objet du partenariat développé avec l'UEM (volet approvisionnement en énergie) et John Cockerill (volets production, stockage et distribution), au sein duquel Metz Métropole contribuera par une conversion par étapes des véhicules lourds de sa flotte. Ce projet s'inscrit ainsi pleinement dans la stratégie nationale (réponse à l'appel à projets « écosystèmes territoriaux H2 ») et régionale (participation de Metz Métropole au Club H2 Grand Est).
- La logistique : Metz Métropole a toutes les qualités d'un territoire de logistique : accès faciles aux grands axes autoroutiers, vastes espaces d'activité, positionnement privilégié par rapport à l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, importance du port marchand. Ces avantages lui ont permis de voir s'installer des grands groupes logistiques : Ikea, Stef, BelgaTrans ou encore Amazon en 2019. Metz Métropole entend poursuivre la création de conditions favorables à l'installation de ces professionnels du transport et de la livraison de marchandises, qui constituent une source de création d'emplois et de croissance pour les entreprises locales sous-traitantes. Metz Métropole œuvrera particulièrement au développement de la logistique du dernier kilomètre. À Bliida par exemple, les terrains de la Grande Halle permettront d'organiser des livraisons en lien avec les drives fermiers ou la plateforme locale d'e-commerce, metzemplette.eu.

Dans le cadre des Assises de l'Enseignement Supérieur, un travail est par ailleurs en cours pour identifier l'ensemble des filières d'excellence du territoire.

- **Un soutien au développement de technologies de pointe et aux projets entreprise-recherche**

Plusieurs autres domaines d'excellence pourront faire l'objet d'un soutien de Metz Métropole comme les matériaux et procédés, l'automobile, les industries créatives et culturelles, l'économie numérique. Metz Métropole envisage en effet la création d'une enveloppe de soutien à l'acquisition de matériels pédagogiques et ou d'équipements scientifiques et technologiques (filiales de formation nouvelles et existantes). Elle pourrait être complétée par un dispositif visant à soutenir le développement de projets communs entre les entreprises et les acteurs de l'innovation et de la recherche.

- **Développer les lieux favorables aux contacts, collaborations et projets communs**
- **Développer les vocations des zones d'activité et favoriser les échanges entre les entreprises**

En complément, Metz Métropole souhaite mobiliser sa compétence d'aménagement économique pour mieux organiser et optimiser les zones d'activités économiques et commerciales à l'échelle de Metz Métropole en engageant leur requalification quand celle-ci est indispensable à leur attractivité. En effet, 27 sites économiques existent sur le territoire de Metz Métropole (Amphithéâtre, Technopôle, Pôle Santé et Innovation de Mercy...) mais cette dernière œuvre à la structuration et à la lisibilité de la vocation de ces différents sites, afin de garantir l'adéquation entre les activités et les caractéristiques de la zone (emplacement sur le territoire messin, place dans les réseaux de transport, disponibilité des technologies numériques, proximité avec des acteurs complémentaires) et de susciter des collaborations fructueuses.

C'est également dans cet objectif, que Metz Métropole a accompagné l'implantation sur son territoire d'une plateforme numérique de troc entre les entreprises dédiée au partage de moyens matériels et humains (surplus de production, restes de matériaux, services non utilisés à plein temps...). Cette plateforme collaborative, qui s'appuie sur les compétences du réseau de ressources de la société BarterLink, est source de plus-value pour les entreprises, tout en réduisant leur empreinte écologique.

#### - Proposer des tiers-lieux pour les étudiants

En vue d'actionner tous les leviers de l'intelligence collective, Metz Métropole envisage enfin de soutenir la création de tiers-lieux à destination des étudiants. Ces tiers lieux, qui pourraient utilement trouver leur place sur les campus, comme le Technopôle ou au Centre-Ville messin, auront vocation à permettre aux étudiants de se rencontrer et d'échanger avec les acteurs de la recherche et de l'innovation comme avec les acteurs de l'entreprise.

A titre d'exemple, Metz Métropole pourrait soutenir la création d'une Maison de l'étudiant et de la jeunesse sur le territoire au centre-ville de Metz. La Ville de Metz porte un projet de Maison des étudiants et de la jeunesse. Située au centre-ville, elle permettrait de rassembler tous les étudiants de Metz dans un lieu ressource centralisé. Avec cette ouverture sur la Ville, l'objectif est de les intégrer encore plus dans la vie messine, de leur donner les moyens de s'impliquer, de construire des projets entre eux ou pour tous, de contribuer à leur épanouissement, en étant à leur écoute dans le cadre d'un conseil de la vie étudiante.

Cette Maison des étudiants et de la jeunesse s'inscrit dans un projet de création d'un réseau de tiers-lieux étudiants ayant des offres complémentaires et positionnés en divers lieux stratégiques : Campus du Saulcy (CROUS), Campus du technopole (projet en devenir) et donc centre-ville afin de répondre à des attentes différenciées selon les sites.

#### - Animer une stratégie territoriale autour de la donnée

Le développement d'un territoire passe par la maîtrise des données publiques et privées qui caractérisent son activité en matière de mobilité, d'environnement, d'énergie, d'alimentation de santé ou de vie sociale notamment. Metz Métropole souhaite porter, en lien avec les 15 autres intercommunalités nord-lorraines, des outils capables de produire les indicateurs de pilotage et de performance d'une part, mais aussi de contribuer au développement économique par l'identification de besoins basés sur la réalité des données, de nature à expérimenter et développer de nouveaux produits et services optimisant l'utilisation des ressources territoriales.

Ce projet est une condition nécessaire pour viser la dimension « smart » de la Métropole, celle d'un territoire qui met en œuvre des services « intelligents », c'est-à-dire connectés, inclusifs et durables, pour répondre aux besoins des habitants de bien apprendre, travailler, habiter, s'approvisionner, s'épanouir et être en forme. Ce projet, qui implique transversalement la plupart des politiques publiques de Metz Métropole, met en évidence le fait que l'ensemble des citoyens du territoire, qu'ils habitent en ville, dans un quartier ou dans une zone périurbaine ou rurale et quel que soit leur profil sociologique, doivent avoir accès en proximité à l'ensemble de ces services, au cœur de la qualité de vie sur le territoire métropolitain.

### 3. COHESION

Metz Métropole, à la fois urbaine et rurale, est marquée par la grande diversité des paysages, milieux, lieux de culture et de patrimoine des centres-villes et centres-bourgs de son territoire. Cette hétérogénéité constitue autant de richesses et d'identités à respecter et à valoriser comme condition de bien-être et d'inclusion sociale de la population. L'animation culturelle y est particulièrement dense et rythmée par des temps forts annuels sur l'ensemble de Metz Métropole : « HopHopHop » ; « Mécleuves Terres de Blues », « festival du Livre d'histoire » de Woippy, « Constellations », « fête des vignes » de Plappeville...

Au regard du rôle primordial de la culture et du tourisme dans l'inclusion sociale, l'animation culturelle, la préservation du patrimoine et la valorisation des équipements culturels et touristiques du territoire sont des actions prioritaires à investir collectivement. Metz Métropole entend ainsi soutenir la diffusion culturelle et favoriser le rayonnement d'événements organisés sur l'ensemble des Communes de son territoire. En complément, une préservation et une mise en valeur des atouts patrimoniaux et architecturaux du territoire est à rechercher. Metz Métropole portera ainsi la réhabilitation des grands équipements métropolitains comme l'Opéra-Théâtre ou le Musée de la Cour d'Or, dont elle a la responsabilité, aux côtés des Communes engagées dans la restauration de leur patrimoine, valorisant le passé agricole, religieux, militaire messin.

Mais Metz Métropole est également maillée de Communes, inégalement dotées en équipements publics, services et commerces de proximité, qui rendent des services pour des populations dont les profils sociaux et économiques sont très diversifiés d'un territoire à l'autre. Le Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine (SCOTAM) distingue ainsi quatre territoires sur Metz Métropole au cœur du développement territorial métropolitain (Metz, Montigny-lès-Metz, Woippy et Marly) mais également des territoires plus éloignés (Ars-sur-Moselle, Amanvillers, Laquenexy, Noisseville) qu'il est nécessaire de mieux connecter.

Certains territoires doivent faire face à des mutations importantes comme la perte ou le vieillissement de la population, la dévitalisation des centres-bourgs avec notamment la disparition de commerces et services, l'apparition de nouvelles friches, la périurbanisation hors des dessertes de transport. Le déploiement de politiques d'aménagement et de développement du territoire, cohérente à l'échelle de Metz Métropole et de ses Communes, est donc indispensable afin de limiter les menaces portées sur la cohésion sociale par ces phénomènes. L'action métropolitaine permettra d'enrichir l'offre de services et d'équipements à la population (petite enfance, personnes âgées, maisons médicales, offres culturelles, sportives, associatives) par un développement de l'accès aux équipements et services de proximité dans le respect des objectifs de la politique d'aménagement du territoire.

Les quartiers les plus défavorisés, au nombre de six dans le Contrat de Ville adopté par Metz Métropole, constituent une cible territoriale prioritaire pour Metz Métropole (Bellecroix, Borny, Hauts-de-Vallières, Metz Nord / Patrotte, Sablon Sud situés à Metz et le quartier intercommunal Saint-Eloy Boileau Pré-Génie sur Metz et Woippy) dans la mise en œuvre de sa politique de cohésion sociale et territoriale.

Enfin, la stratégie de renouvellement urbain de Metz Métropole sera largement tournée vers la requalification de ses friches urbaines afin de lutter contre l'étalement urbain et d'aménager des espaces en proximité des équipements, des services et des transports. La stratégie de reconversion des friches hospitalières, militaires et commerciales est une force de Metz Métropole qui multiplie les démonstrateurs : Plateau de Frescaty, Quartier de l'Amphithéâtre et poursuivra son développement en privilégiant ces cibles d'intervention.

## 6. L'INTENSIFICATION URBAINE

### Le cadre stratégique

La cohésion territoriale est au cœur de l'ensemble des politiques d'aménagement et de développement métropolitain. L'objectif recherché par Metz Métropole est de rapprocher au maximum l'habitat et le travail, et de proposer des services et des équipements (écoles, commerces, médecins, lieux de sport ou de loisirs) en proximité ou accessibles afin de permettre aux habitants de bénéficier de toutes les commodités et d'un cadre de vie favorable à leur bien-être. Pour cela, Metz Métropole aménage la ville en identifiant ce qui doit relever du centre de Metz et de Metz Métropole, telle qu'une scène nationale, et les équipements indispensables à la qualité de vie au sein des autres centres de vie métropolitains. La sécurité publique est, en ce sens, une composante à part entière du bien-être de la population métropolitaine.

C'est tout l'objet de ce chantier métropolitain qui vise à proposer une « intensification urbaine » afin que l'aménagement du territoire se fasse en évitant l'étalement urbain sur des terres agricoles ou la concentration de services et commerces dans des espaces peu desservis en transports en commun. L'enjeu métropolitain est de coordonner des politiques municipales et métropolitaines afin que le développement territorial se fasse sans création de fractures sociales ou spatiales. En la matière, une attention toute particulière est donnée aux quartiers politiques de la ville, qui constituent une cible d'intervention privilégiée ; à la desserte en transports en commun des différents centres de vie ; ainsi qu'à une consommation foncière modérée, qui se traduit par une priorité donnée à la requalification des friches urbaines.

Au-delà du travail engagé afin de définir pour les quinze prochaines années les grandes orientations en matière d'aménagement (élaboration en cours du plan local d'urbanisme intercommunal), Metz Métropole met en œuvre un plan d'actions spécifiques en faveur des quartiers politiques de la ville pour lesquels les enjeux de cohésion sociale et territoriale sont prégnants. A travers un travail partenarial, matérialisé par la convention pluriannuelle du nouveau programme de renouvellement urbain, Metz Métropole engagera des moyens afin de proposer une offre de logement de qualité et diversifiée, maintenir et créer de nouvelles activités économiques, proposer des accès facilités vers le reste de l'agglomération, développer les équipements éducatifs, sanitaires, sociaux et sportifs en favorisant la mixité sociale au sein de ces lieux de vie.

### Les objectifs et projets stratégiques

- Enrichir l'offre de services et d'équipements à la population sur l'ensemble des Communes
- **La création d'une nouvelle piscine métropolitaine**

Dans le cadre de sa politique de cohésion sociale et territoriale, Metz Métropole porte un projet de création d'une nouvelle piscine métropolitaine pour développer l'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge et développer un équipement de proximité, facteur de lien social, dans une zone urbaine défavorisée de Metz Métropole. Cette nouvelle piscine sera implantée à Woippy, au cœur des quartiers politiques de la ville.

Metz Métropole compte six installations aquatiques "publiques" dont quatre à Metz, une à Montigny-lès-Metz et une à Ars-sur-Moselle. Ces installations comptent quatre bassins sportifs et six bassins d'apprentissages couverts. Une étude de la Fédération Française de Natation en date du 26 mai 2021 pose le diagnostic suivant :

- Pour répondre aux besoins des différents publics scolaires, associatifs et individuels, il manque presque 1 000m<sup>2</sup> de bassin sportif et d'apprentissage sur Metz Métropole.

- Leur répartition témoigne d'un manque pour les habitants des communes les plus à la périphérie de Metz Métropole et notamment les communes du Nord-Ouest.
- Certains élèves du 1er et 2nd degrés se rendent dans les piscines de Boulay, Joeuf, Maizières-lès-Metz ou Amnéville. Les moyennes de fréquentation des cours de natation des élèves des 5 circonscriptions de Metz Métropole sont inférieures à la tendance nationale et au reste de la Moselle.
- Les deux associations affiliées à la Fédération Française de Natation (Société de Natation Metz et Nat'Arsoise) paraissent déjà à leur capacité d'accueil maximale.

Le programme prévisionnel, dont la définition précise donne actuellement lieu à un travail confié à un bureau d'études spécialisé, comprend un bassin sportif de 25 m de longueur, doté de 8 couloirs, ainsi qu'un bassin d'apprentissage.)

#### - **La construction d'un nouvel espace gymnique sur la Ville de Metz**

La Ville de Metz compte 1 800 licenciés au club de Metz Gym, plus important club de France. Aussi, la Ville de Metz souhaite créer une salle de gymnastique spécialisée pour offrir davantage d'espaces à ces licenciés ainsi que des équipements pour les entraînements de haut-niveau et l'accueil de délégations étrangères. Ce nouvel espace gymnique serait situé à proximité de la piscine Belletanche et de la salle d'escrime en limite du quartier prioritaire de Metz-Borny. Il est également envisagé d'adjoindre à cette salle de gymnastique un mur/bloc d'escalade.

#### - **Les projets communaux afin d'enrichir l'offre d'équipements sportifs à la population**

Plusieurs Communes de la Métropole portent des projets visant à enrichir l'offre d'équipements sportifs (city-stades, skate-park, court de tennis, complexe sportif...) : Amanvillers, Augny, Chesny, Cuvry, Fey, Gravelotte, Jury, La Maxe, Longeville-lès-Metz, Marly, Montigny-lès-Metz, Nouilly, Pournoy-la-Chétive, Rozérieulles, Saint-Julien-lès-Metz, Saulny, Scy-Chazelles, Vernéville, Woippy... Parmi ces opérations, la Commune de Pouilly porte un important projet de création d'un complexe sportif.

#### • **Favoriser l'accès au logement et la réhabilitation de l'habitat**

En février 2020, Metz Métropole a adopté son 3ème Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2020-2025. Ce PLH s'articule autour de 4 orientations stratégiques :

- diversifier l'offre de logement et faciliter le parcours résidentiel de chacun,
- favoriser la mixité sociale et répondre aux besoins spécifiques.
- réhabiliter le parc ancien et promouvoir un habitat durable.
- piloter et partager la mise en œuvre de la politique de l'habitat.

Dans ce cadre, Metz Métropole a pour objectifs de poursuivre et renforcer son action à travers la production et la réhabilitation des logements aidés et logements dits accompagnés, la réhabilitation du parc privé (en lien avec l'ANAH) et l'accession sociale à la propriété.

Au 1er janvier 2021, Metz Métropole a pris la délégation des aides à la pierre, qui lui permet d'encadrer les attributions des agréments des bailleurs sociaux. Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat 2020-2025, la Métropole poursuivra son objectif d'une production de 360 logements sociaux par an : 210 logements PLUS (Prêt Locatif à Usage Social), 90 logements PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) et 60 logements PLS (Prêt Locatif Social). En matière d'habitat privé, la Métropole poursuivra son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), lancée fin 2017 et prorogée en 2020 pour 2 ans, afin de réhabiliter 900 logements sur 6 ans selon plusieurs volets : amélioration de la performance énergétique, lutte contre l'habitat insalubre et dégradé, aide à l'autonomie, copropriétés.

#### - **Le soutien aux copropriétés dégradées**

Metz Métropole est depuis le 1er janvier 2020 maître d'ouvrage de l'Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées (ORCOD) de Metz-Borny. Elle comprend le plan de sauvegarde de la copropriété Bernadette, une opération programmée sur 3 copropriétés dégradées et des études pré-opérationnelles sur 4 autres copropriétés, soit un total de 8 copropriétés pour 724 logements. En parallèle Metz Métropole pilote également l'opération programmée « Gabriel Pierné » localisée dans le quartier du Sablon à Metz.

#### - **La constitution d'une Opération de revitalisation du territoire (ORT) – favoriser la réhabilitation de l'habitat**

En matière d'habitat, plusieurs dispositifs existent à ce jour sur la Métropole en matière de réhabilitation du parc privé. Dans le cadre de l'ORT, il s'agira de renforcer les outils existants visant à informer les habitants, propriétaires et investisseurs sur les aides et accompagnements existants dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) actuelle. Par ailleurs et en complément, une OPAH-RU (Renouvellement Urbain) pourrait voir le jour sur un périmètre plus restreint afin de traiter plus finement la vacance et la réhabilitation de certains îlots.

#### - **La construction d'aires manquantes d'accueil et d'habitat des gens du voyage de la Moselle**

Afin de respecter les objectifs fixés par le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de la Moselle, Metz Métropole a lancé en 2020 la création d'une aire de grand passage de 200 places à Moulins-lès-Metz, la création d'une aire d'accueil de 48 places à Metz et l'agrandissement de 12 places de l'aire d'accueil existante de Marly/Montigny-lès-Metz. En cours de réalisation, ces aires seront achevées en 2022 et permettront de proposer un accueil adapté aux gens du voyage.

#### - **L'accession sociale à la propriété**

Le développement d'une offre abordable est un réel enjeu pour faciliter à la fois l'installation sur le territoire des jeunes ménages et le parcours résidentiel des locataires du parc social. Entre 2009 et 2020, la Métropole a mis en œuvre deux dispositifs d'accession à la propriété sur son territoire (prêt à taux zéro et subventions directes). Fort de leur succès, un nouveau dispositif sera mis en place en 2022.

#### ▪ **Développer les équipements et infrastructures de proximité dans les quartiers Politique de la ville**

Plusieurs équipements structurants vont être construits dans le cadre de la politique de renouvellement urbain du territoire pour pallier une offre de services aujourd'hui insuffisante dans les quartiers dit « Politique de la ville ».

#### - **La création d'un centre social à Borny**

Dans le cadre de la politique de renouvellement urbain, la construction d'un équipement social, éducatif et culturel au sein du quartier de Borny sera initiée d'ici la fin de l'année 2021. Face à la Boîte à Musiques (BAM) et à proximité du quartier Sébastopol, ce bâtiment de 1 700 m<sup>2</sup> accueillera les habitants et associations du quartier ainsi que de nombreux autres acteurs du territoire. Pensé comme un lieu de vie, il proposera un café, un restaurant, une salle d'animation pour des actions éducatives, des activités sportives et culturelles, ou des ateliers cuisine. Le lieu a également une vocation familiale et intergénérationnelle, est doté de lieux d'accueil, d'information et de rencontres et notamment d'une salle dédiée à la psychomotricité pour accompagner la parentalité. Le centre permettra d'encourager et accompagner les initiatives individuelles, d'assurer le développement associatif du quartier et d'impulser des actions partenariales, en lien avec les associations du quartier, de la ville, et les partenaires



institutionnels. De haute qualité environnementale, il participera également à la politique de transition du territoire.

- **La restructuration des écoles Barrès-Mirabelles à Borny**

Dans le cadre de la requalification des secteurs Languedoc et Roussillon, la Ville de Metz prévoit la restructuration d'un groupe scolaire comprenant les écoles les Mirabelles et Maurice Barrès par la création d'un bâtiment proposant des espaces périscolaires. L'objectif principal est de renforcer l'attractivité de ce groupe scolaire central du quartier de Borny, afin notamment de limiter les phénomènes d'évitement scolaire et de remédier aux fragilités du bâti (bâtiments scindés, mur aveugle déqualifiant, manque d'espaces périscolaires adaptés...). Ce programme permettra de prendre en compte le dédoublement des grandes sections de maternelle et d'inclure le désamiantage de l'école élémentaire. Une rénovation énergétique ambitieuse des bâtiments sera également engagée afin d'obtenir un gain énergétique de 40 à 60%.

- **La requalification du centre-commercial à Bellecroix**

Le centre commercial du quartier Bellecroix, dont la quasi-totalité des cellules commerciales est fermé, participe grandement à l'image négative que peut renvoyer le quartier. Une opération de requalification sera engagée pour réaménager la parcelle actuellement occupée par le centre commercial et ses abords. Elle permettra d'accueillir des opérations de diversification qualitatives, moteurs du changement d'image du quartier, tout en conservant une fonction commerciale d'immédiate proximité permettant de conserver une centralité au quartier qui ne repose pas que sur des équipements publics.

- **La construction de Halles Gourmandes à Woippy**

Sur le site des anciennes des halles Sollac, friches industrielles en plein cœur de Woippy, la Métropole et la commune portent un projet de g lieu d'échange et de partage multigénérationnel autour de la création d'une halle gourmande composée d'un marché couvert et d'un Food Court et de stationnements intégrés. L'ensemble sera intégré à une refonte du verdissement de l'espace et à la création de liaisons douces, accessibles par tous. Le site se prête parfaitement à une revitalisation par sa proximité immédiate avec la Ville de Metz, les accès aux transports urbains et à la gare TER de Woippy mais également dans la continuité de l'avenue de Thionville, axe de passage important des deux villes.

Ce projet rentre dans le cadre de la réhabilitation des sites industriels du bassin messin avec une métamorphose urbaine à proximité immédiate d'un quartier prioritaire, St Eloy Boileau Pré Génie. Véritable zone d'attractivité, s'appuyant à la fois sur le passé agricole de la ville et son histoire industrielle, la mixité des fonctions de ce nouveau site entre en perspective avec une volonté politique forte de dynamisme éducatif et environnemental.

• **Renforcer la sécurité et lutter contre les incivilités sur l'ensemble du territoire métropolitain**

La Ville de Metz envisage un agrandissement de son Centre de Sécurité Urbain (CSU) afin d'optimiser le suivi des images provenant des nouvelles caméras en cours d'installation sur le ban communal. Persuadée que la sécurité publique est un enjeu métropolitain, Metz Métropole a souhaité prendre part à ce projet et a élargi le périmètre de l'étude préalable à l'examen des conditions d'un raccordement des Communes de Metz Métropole volontaires pour rejoindre le Centre de Sécurité Urbain. Afin d'accompagner au mieux les Communes dans la lutte contre la délinquance et la prévention des incivilités, Metz Métropole souhaite également initier une réflexion sur l'opportunité d'une police intercommunale dans les domaines tels que l'environnement ou les gens du voyage.

## 7. L'ACTION SOCIALE

### Le cadre stratégique

Depuis 2020, Metz Métropole, aux côtés de ses Communes, assure un rôle indispensable en faveur de l'inclusion sociale en déployant trois missions de solidarité :

- Le soutien aux personnes en difficulté afin de les aider à se loger ou se maintenir dans leur logement, via le Fonds de Solidarité Logement ;
- Le soutien aux jeunes afin de les aider à s'insérer socialement ou professionnellement ou à traverser une période difficile via le Fonds d'Aide aux Jeunes ;
- Le soutien aux familles afin de prévenir la marginalisation et de faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture, via la mise en place d'équipes de Prévention Spécialisée.

Ainsi Metz Métropole a un rôle primordial à jouer dans plusieurs piliers de la cohésion sociale : le bien grandir, l'accès à la formation et aux emplois, l'accès au logement, le développement de l'économie sociale et solidaire, etc. C'est l'objet de ce chantier métropolitain, engagé en complémentarité avec les 44 Communes du territoire, qui œuvrent en proximité afin de développer l'action sociale en faveur des personnes handicapées, des personnes âgées, de lutter contre la pauvreté et les exclusions ou de permettre à tous d'accéder aux soins. Les projets d'action sociale sont nombreux pour favoriser la solidarité intergénérationnelle, l'installation médicale sur le territoire, ou intensifier les liens entre entreprises et l'insertion par l'activité économique... Metz Métropole œuvrera tout particulièrement en faveur de l'amélioration du parc de logement métropolitain pour répondre aux besoins de populations spécifiques (personnes âgées, jeunes, étudiants, gens du voyage), favoriser l'accession à la propriété, imaginer des propositions intermédiaires entre l'habitat collectif et le pavillon individuel.

Enfin, la crise sanitaire du COVID a constitué un important catalyseur de l'usage des services numériques pour l'accès à des services essentiels de la vie quotidienne (santé, éducation, travail). Cette transformation a accéléré l'exclusion des habitants les plus éloignés du numérique : isolement social des personnes âgées, difficultés économiques des entreprises peu numérisées, décrochage scolaire des jeunes. Une action métropolitaine et communale conjointe est donc indispensable en matière de médiation numérique et de réduction de la fracture numérique pour favoriser une appropriation accélérée des nouveaux usages et services numériques par les habitants.

### Les objectifs et projets stratégiques

- Développer des actions en faveur du bien grandir, du bien se loger, du bien vivre en bonne santé et du bien vieillir

Les Communes de Metz Métropole, actrices majeures de l'action sociale, portent de nombreux projets en faveur de l'inclusion et de la solidarité, tels que :

- La Commune de Metz a développé une stratégie d'inclusion et de transition numérique qui comprend plusieurs actions :
  - o Le recours à sept conseillers numériques dédiés à la formation des publics rencontrant des difficultés dans l'usage du numérique au sein des médiathèques et mairies de quartier. Ce projet développé dans le cadre du dispositif de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) permettra de renforcer l'accompagnement des habitants à la réalisation de démarches administratives personnelles.

- La mise en place d'une filière d'économie sociale et solidaire pour récupérer et recycler le matériel informatique de la Ville et de Metz Métropole.
- L'installation de bornes d'accessibilité au numérique dans des lieux de proximité pour effectuer des démarches administratives.
- La Commune d'Amanvillers porte un projet de réhabilitation de l'école maternelle.
- La Commune de Châtel-Saint-Germain porte un projet de construction d'un nouveau groupe scolaire.
- La Commune de Coin-lès-Cuvry souhaite aménager un local neuf pour l'usage de crèche ou micro-crèche.
- La Commune de Coin-sur-Seille souhaite aménager une maison partagée pour les personnes âgées.
- La Commune de Cuvry souhaite aménager la ferme « Lorrain » en pôle intergénérationnel et en pôle médical.
- La Commune de Fey souhaite aménager un lieu de rencontre pour la jeunesse.
- La Commune de Gravelotte porte un projet de réhabilitation de son ancien musée en micro-crèche et cabinet médical et la création d'un espace périscolaire modulaire.
- La Commune de Jury porte un projet de construction d'une Maison des Associations.
- La Commune de La Maxe porte un projet de création d'un espace résidentiel en lieu et place de la maison Vécrin et de la grange communale pour favoriser l'installation médicale.
- La Commune de Laquenexy porte un projet de réalisation d'une micro-crèche ou d'une Maison d'Assistants Maternels dans les anciens locaux de l'école maternelle.
- La Commune du Ban-Saint-Martin porte un projet de création d'un bâtiment de restauration périscolaire à vocation polyvalente (école, associations).
- La Commune de Longeville-lès-Metz porte un projet de création de logements sociaux.
- La Commune de Lorry-lès-Metz porte un projet de réhabilitation d'une extension de l'école primaire.
- Le SIVOM des Côtes (Fey, Arry, Lorry-Mardigny, Marieulles-Vezon) porte un projet d'aménagement d'un bâtiment modulaire pour héberger des jeunes en formation BAFA.
- La Commune de Noisseville porte un projet de réaménagement de l'ancien Bureau de Poste pour accueillir notamment un bureau d'aide sociale.
- La Commune de Pournoy-la-Chétive porte un projet d'aménagement d'un lieu partagé entre seniors et enfants.
- La Commune de Saint-Privat-la-Montagne porte une nouvelle phase de son projet de complexe communal (salle de sports/spectacle) par la création d'un nouvel espace périscolaire et l'extension des locaux associatifs (Maison pour tous).
- La Commune de Saulny porte un projet de création d'une Maison d'Assistants Maternels.
- La Commune de Vany porte un projet de regroupement dans un bâtiment unique de la Mairie et du Foyer pour les Associations permettant une accessibilité conforme pour les personnes en situation de handicap.
- La Commune de Woippy porte un projet d'extension de la Maison des Services Publics (MSP) ; un projet de création d'un équipement regroupant les Magasins Solidaires, un Lieu d'Accueil Enfants Parents et un espace culturel avec une bibliothèque et une salle d'apprentissage. ; un projet d'aménagement d'un local pour accueillir une Maison d'Assistants Maternels.

Par ailleurs, le dispositif France services, qui permet d'accompagner les habitants dans leur démarches administratives du quotidien, va être déployé prochainement dans plusieurs communes de la Métropole : dès janvier 2022 à Woippy (QPV), Montigny-lès-Metz et Ars-sur-Moselle, et dans le courant de l'année 2022 à Metz au sein des quartiers politique de la ville.

Il faut noter enfin la présence de deux fabriques de territoire, labellisées par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, sur Metz Métropole :

- La Passerelle à Borny qui œuvre à développer la citoyenneté et le lien social dans les quartiers messins, grâce à l'audiovisuel et au numérique.
- L'AFEV - Association de la Fondation Etudiante pour la Ville dont le tiers-lieu vise à la sécurisation des parcours éducatifs et citoyens des jeunes.

- **Faciliter l'accès aux soins et investir dans la prévention et l'éducation à la santé**

Afin d'améliorer la santé des habitants du territoire, la Ville de Metz, Metz Métropole, l'Agence Régionale de Santé et la Région Grand Est sont engagées dans la signature d'un nouveau Contrat local de santé permettant de coordonner leurs actions pour la période 2021-2026.

L'analyse du territoire et du bilan du précédent contrat ont permis de dégager des priorités claires orientant les efforts collectifs et le plan d'actions commun : la prévention et la promotion de la santé dans les parcours de vie, la promotion du bien-être physique, le renforcement des environnements favorables à la santé, l'amélioration de l'accès aux soins et des parcours de santé des personnels vulnérables, l'action en faveur de la démographie médicale et l'anticipation de l'urgence sanitaire.

Metz Métropole ambitionne désormais que ce contrat, au cœur de l'action publique en faveur de la santé sur le territoire, puisse couvrir le territoire de la Métropole.

- **Soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire**

L'Economie sociale et solidaire, conjuguant développement économique, solidarités, et problématiques environnementales, synonyme d'emplois ancrés sur le territoire, joue un rôle important au sein du territoire et offre des perspectives d'un développement économique inclusif. Metz Métropole et ses Communes, en lien avec des acteurs majeurs du territoire tels que Metz Mécènes Solidaires, ou la Fabrique à projets d'utilité sociale « ESS WE CAN », soutiennent les initiatives locales dans leurs dimensions sociales et solidaires. A titre d'exemple :

- La Ville de Metz poursuit le développement du site des anciens frigos militaires, à proximité de la Porte des allemands, comme lieu d'expression et d'expérimentation pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire. En complément de son rôle dans l'animation estivale, le site sera au cœur du développement de projets solidaires.
- La Ville de Metz est également engagée dans la démarche « Territoire Zéro chômeur de longue durée », en ciblant notamment les quartiers de Metz Nord et de Devant-les-Ponts.
- Metz Métropole, dans le cadre de son programme alimentaire territorial, a rassemblé cinq acteurs de l'économie sociale et solidaire pour la création d'un pôle de transformation sur le Plateau de Frescaty : la Cabane à jus, la biscuiterie La Bascule, le Comptoir des Huiles, la Brasserie la Tuilerie et La Conserverie Locale (association « Partage ton Frigo »). L'objectif du pôle est de proposer aux agriculteurs locaux un outil pour transformer tout ou partie de leurs productions dans un but de commercialisation en circuits courts. Grâce à ce projet, la Conserverie Locale, acteur central du pôle "Fruits, Légumes, Plantes", augmentera sa production globale, dont les produits destinés au don à la Banque alimentaire qui viseront davantage de personnes en précarité alimentaire.